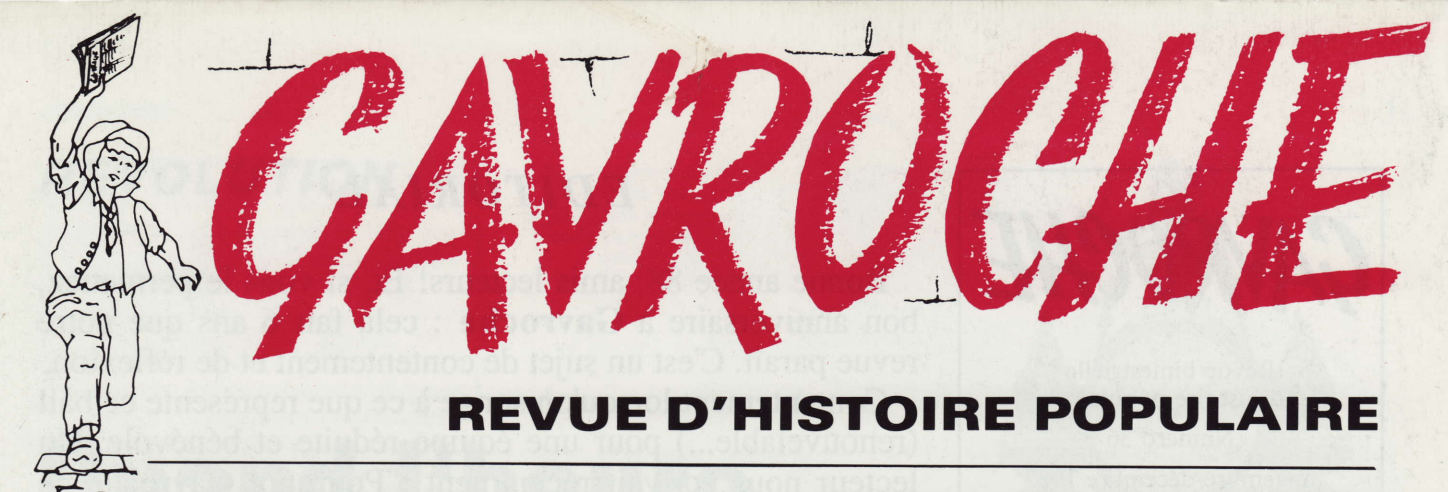



## REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

LE NUMERO : 25 F BIMESTRIEL N°36 — NOV.-DEC. 1987

**LA BOURSE**




A TOUTES LES PERSONNES QUI ONT DES CAPITAUX A PERDRE.

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire
Numéro 36
novembre-décembre 1987
Publication des
**Editions Floréal**
BP 872
27008 Evreux cedex
Dépôt : 41, rue de la Harpe
tél. : 32.33.22.33

Directeur gérant :
Georges PELLETIER
Directeur de la publication :
Georges POTVIN
Avec la collaboration
pour ce numéro de
Isabelle Levy
Pierrette Coudray
Raymond Carré
Jean-Claude Sabrier
Georges Pelletier
B. Marquigny
Julien Papp
Charles Jacquier

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02.42-9705

Les articles publiés dans cette
revue sont résumés et indexés
dans HISTORICAL ABSTRACTS
and AMERICA : HISTORY
and LIFE

*Imprimé en France*
Reprographie :
Scoop Presse Normande
à Evreux
Impression :
27 Offset-Gravigny

# EDITORIAL

Bonne année 88, amis lecteurs! Et, si vous le permettez, bon anniversaire à **Gavroche** : cela fait 6 ans que notre revue paraît. C'est un sujet de contentement et de réflexion.

Contentement lorsqu'on songe à ce que représente ce bail (renouvelable...) pour une équipe réduite et bénévole. Un lecteur nous écrivait récemment :"Pourquoi Gavroche ne paraît-il pas tous les mois!" Nous le voudrions bien ; mais quand un numéro est sorti, un mois de battement et un mois d'exécution ne sont pas de trop pour réaliser le suivant.

Réflexion, pour une fois de plus prendre des décisions indispensables : paraître à l'heure, gérer au mieux les intérêts de **Gavroche**, maintenir notre indépendance, et surtout conserver l'esprit qu'implique notre sous-titre : "Revue d'histoire populaire.".

Il y a bien d'autres sujets de réflexion évidemment, ne serait-ce que de constater à quelle vitesse passent les mois, passe l'année, rythmés par la parution de chaque numéro. Enjambant ainsi les saisons, télescopant les évènements et les dates, l'histoire nous apparaît à travers nos sommaires, en raccourci dans le temps, en ordre dispersé sur le territoire national. Le petit **Gavroche** se promène à travers tout cela, et s'il y trouve de nouveaux couplets pour sa chanson, il y rencontre aussi bien des raisons de s'attrister.

Mais ne nous attristons pas nous-mêmes, en ces périodes de fête. Que 1988 vous soit profitable, amis lecteurs. D'ailleurs, restons modestes quant aux voeux. Comme disait un humoriste :"*Quand on pense qu'il s'est sans doute trouvé un pauvre type pour souhaiter, le 1er janvier 1793* "Bonne année" *et surtout* "bonne santé" *à Louis XVI, on n'ose plus présenter ses voeux à personne!"*...

**G. Potvin**

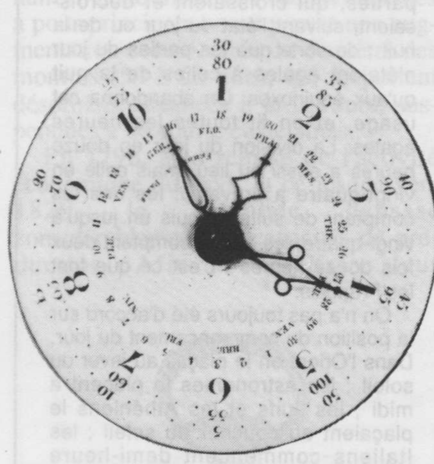
P.S. - Les comptes de fin d'année nous amènent à augmenter le prix de *Gavroche*. Au numéro, la revue coûtera, à partir du 1er janvier, 30F au lieu de 25F, l'abonnement 150F au lieu de 130F.
Pour les abonnés qui le désirent, nous restons, pour l'instant, au prix de 130F, en remerciement de leur fidèlité ; les futurs lecteurs qu'ils parraineront bénéficieront du même tarif:

FAITES DONC LIRE
**GAVROCHE** A VOS AMIS.
(Voir en page 31)

**COUVERTURE**
Dessin de Daumier (Les gens d'affaires)

**REVOLUTION**

# Quand l'heure était décimale



*Cadran décimal avec les quantièmes et les mois du calendrier républicain.*

Le décret du 5 octobre 1793 stipule que le calendrier grégorien, instauré par le pape Grégoire XII en 1582 pour unifier le calendrier, doit être abandonné et remplacé par le calendrier républicain. Ce décret porte, en particulier, sur une nouvelle division du temps conforme au système métrique récemment adopté par les élus de la nation.

La journée doit être divisée en dix heures de cent minutes, elles-mêmes subdivisées en cent secondes. Ces nouvelles dispositions imposent la création de nouveaux garde-temps et la transformation des pièces; des stocks détenus par les particuliers.

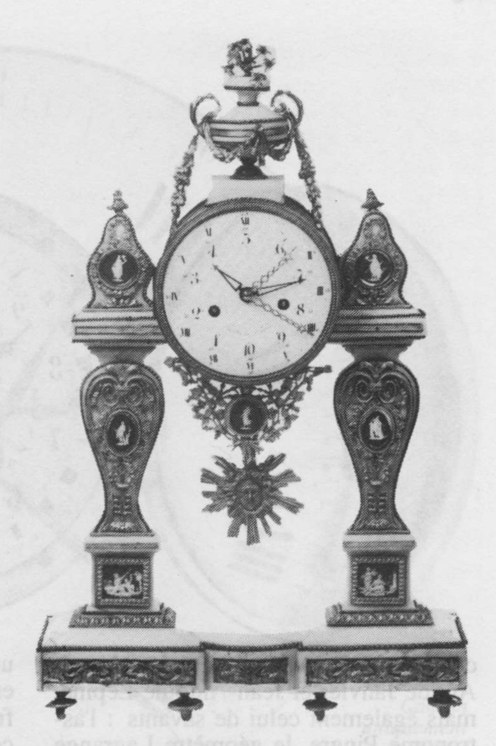
L'introduction de l'heure décimale ne pose a priori aucun problème, le principe de base des mouvements étant le même. La force motrice reste inchangée, de même que sa transmission au rouage et son contrôle par l'échappement. Seuls le nombre de dents des roues et la division des cadrans doivent être modifiés. Ces nouvelles dispositions rendues obligatoires par la loi, auraient dû apporter aux horlogers un surcroît de travail. En fait, il n'en est rien.

Difficile en effet de changer les habitudes (nous avons pu le constater plus récemment avec l'adoption des nouveaux francs). Il n'est guère réaliste d'obliger les horlogers à détruire leurs stocks dont la conversion est peu rentable, nécessitant un outillage particulier, long à amortir, compte tenu du manque d'enthousiasme de la population vis-à-vis du nouveau système. Imposer à chaque citoyen l'achat d'une nouvelle montre donnant "l'heure républicaine" s'avère vite impossible.

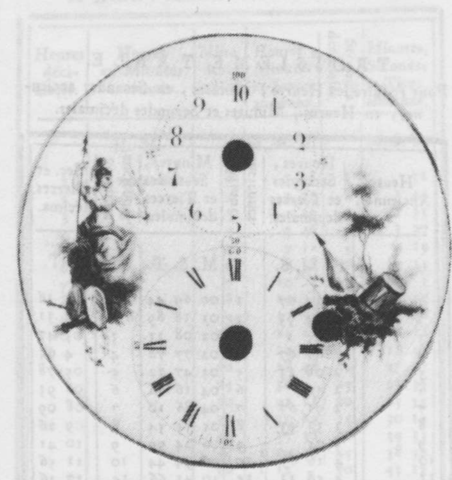
Devant la difficulté de faire appliquer la loi, les autorités décident d'organiser un concours pour stimuler les fabricants et les savants. Ainsi, le 5 fructidor de l'an II de la République (22 août 1794), parlant au nom du comité d'instruction publique, le député Lakanal en expose les motifs devant la



*Lakanal Joseph*

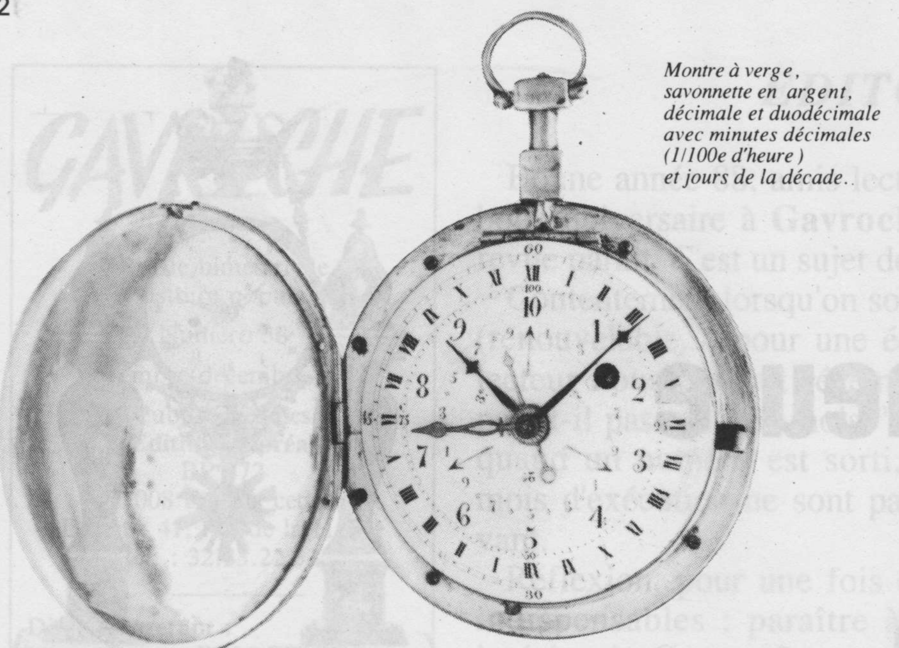


Convention : "Citoyens, vous désirez qu'un concours soit organisé pour déterminer la manière la plus satisfaisante et la plus économique de produire un mécanisme d'horlogerie à l'usage des garde-temps, afin qu'ils puissent mesurer les différentes divisions de la journée, toutes ensemble ou séparément, en fonction de vos décrets, que les concurrents devront chercher le moyen d'obtenir les indications de l'heure décimale sur les montres existantes, les pendules et horloges de clochers, tout en conservant les indications relatives à l'ancien système."



*Cadran décimal et duodécimal orné de symboles républicains.*

Le choix des membres du jury constitué à cette occasion est révélateur de l'importance que la Convention attache à ce concours ; on y relève en effet le nom des horlogers les plus éminents de



*Montre à verge, savonnette en argent, décimale et duodécimale avec minutes décimales (1/100e d'heure) et jours de la décade.*

cette époque : Ferdinand Berthoud, Antide Janvier et Jean-Antoine Lépine, mais également celui de savants : l'astronome Pingre, le géomètre Lagrange et le physicien Charles.

Malgré les efforts déployés et l'ingéniosité des solutions proposées, en particulier par Robert Robin, ce concours n'atteint pas ses objectifs. Il ne hâte en aucune façon l'adoption du système horaire décimal et encore moins son développement. La Convention en arrive à la conclusion que le problème s'avère plus difficile à résoudre qu'elle ne l'a pensé. Elle prend, en conséquence, le 18 germinal an III de la République (7 avril 1795) un nouveau décret, suspendant pour une période indéterminée l'application de la loi rendant obligatoire l'utilisation de l'heure décimale. Le calendrier républicain doit cependant rester en

**TROISIEME TABLE.**

Pour réduire les Heures, Minutes, et Secondes anciennes, en Heures, Minutes et Secondes décimales.

| Heures Anciennes. | Heures, Secondes et Tierces décimales. | Minute. anciennes. | Minutes, Secondes et Tierces décimales. | Secondes. anciennes. | Sec. et Tierces décima. |
|---|---|---|---|---|---|
| | H. M. S. | | M. S. T. | | S. T. |
| 1 matin. | 0 41 67 | 1 | 00 69 44 | 1 | 01 16 |
| 2 | 0 83 33 | 2 | 01 38 89 | 2 | 02 31 |
| 3 | 1 25 | 3 | 02 08 33 | 3 | 03 47 |
| 4 | 1 66 67 | 4 | 02 77 78 | 4 | 4 63 |
| 5 | 2 08 33 | 5 | 03 47 22 | 5 | 05 78 |
| 6 | 2 50 | 6 | 04 16 66 | 6 | 06 93 |
| 7 | 2 91 67 | 7 | 04 86 10 | 7 | 08 09 |
| 8 | 3 33 33 | 8 | 05 55 54 | 8 | 09 26 |
| 9 | 3 75 | 9 | 06 24 99 | 9 | 10 41 |
| 10 | 4 16 67 | 10 | 06 94 44 | 10 | 11 56 |
| 11 | 4 58 33 | 15 | 10 41 66 | 15 | 17 36 |
| 12 | 5 | | | | |
| | | 20 | 13 88 88 | 20 | 23 12 |
| 1 soir. | 5 41 67 | 25 | 17 36 10 | 25 | 28 90 |
| 2 | 5 83 33 | 30 | 20 83 32 | 30 | 34 68 |
| 3 | 6 25 | 35 | 24 30 54 | 35 | 40 46 |
| 4 | 6 66 67 | 40 | 27 77 76 | 40 | 46 24 |
| 5 | 7 08 33 | 45 | 31 24 98 | 45 | 52 02 |
| 6 | 7 50 | 50 | 34 72 20 | 50 | 57 80 |
| 7 | 7 91 67 | 55 | 38 19 42 | 55 | 63 58 |
| 8 | 8 33 33 | 60 | 41 66 64 | 60 | 69 36 |
| 9 | 8 75 | | | | |
| 10 | 9 16 67 | | | | |
| 11 | 9 58 33 | | | | |
| 12 | 10 | | | | |

usage jusqu'au début de l'Empire ; il est abrogé par le sénatus-consulte du 22 fructidor an XIII (9 septembre 1805), à compter du 1er janvier 1806.

D'autres décrets de la Convention ont des conséquences parfois suprenantes dans le domaine de l'horlogerie. Ainsi, un article de la loi du 3 brumaire de l'an II ordonne la destruction des signes ou emblèmes évoquant l'ancien régime et leur suppression sur les meubles et ustensiles d'usage courant, sous peine de confiscation. Il en résulte l'essor de petits métiers inattendus. Des artisans proposent d'effacer le mot "Roi" des cadrans de pendules, ou encore transforment les aiguilles ornées de ce symbole de la monarchie. Cette disposition de la loi prête aujourd'hui à sourire par son côté puéril ; elle a néanmoins des conséquences dramatiques à l'époque pour les malheureux dont le nom évoque l'ancien régime. Charles Le Roy, le célèbre horloger du Palais-Royal, devenu Galerie Egalité, est contraint, pour continuer d'exercer, de signer Elyor, l'anagramme de son nom, puis de vendre fictivement son fonds à son chef d'atelier Cachard.



*Montre de Jequier à Nîmes, ornée de symboles révolutionnaires.*

## EXTRAIT DE "INSTRUCTION SUR L'ERE DE LA REPUBLIQUE, ET SUR LA DIVISION DE L'ANNEE"

Décrétée par la Convention Nationale, le 27 Vendémiaire, pour être mise à la suite du Décret rendu le 14 Vendémiaire, les 3 et 19 Brumaire, l'an 2e de la République.

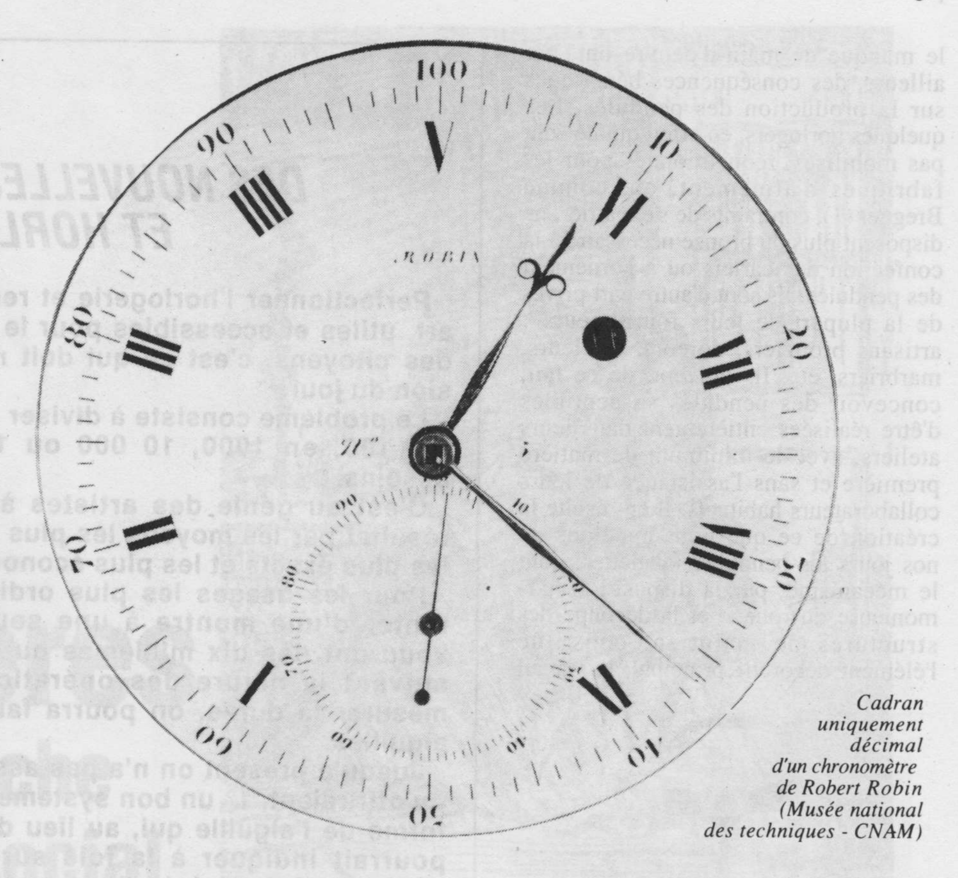
DU JOUR - Les limites du jour et de la nuit, et le milieu de l'un et de l'autre, divisent naturellement le jour en quatre. Le chant du coq a servi longtemps aux Perses,et sert encore à quelques peuples des bords de la mer glaciale et de la mer blanche, à diviser le jour. Les Romains la partageaient, du lever au coucher, en quatre parties de trois heures chacunes, qu'ils nommaient prime, tierce, sexte et none. Quelques peuples de l'Orient divisaient le jour et la nuit séparément, chacun en douze parties, qui croissaient et décroissaient, suivant l'état du jour ou de la nuit ; de sorte que les parties du jour n'étaient égales à celles de la nuit qu'aux équinoxes. On abandonna cet usage, et on fit toutes les heures égales. La division du jour en douze heures a aussi eu lieu, mais celle en vingt-quatre a prévalu : les uns les comptent de suite, depuis un jusqu'à vingt-quatre; les autres comptent deux fois douze heures : c'est ce que font les Français.

On n'a pas toujours été d'accord sur la position du commencement du jour. Dans l'Orient on le plaçait au lever du soleil ; les astronomes le placent à midi ; les Juifs et les Athéniens le plaçaient au coucher du soleil ; les Italiens commencent demi-heure après le coucher. La plupart des peuples de l'Europe comptent le jour de minuit à minuit. A Bâle on commence le jour une heure plus tôt qu'ailleurs, en mémoire du service que rendit à cette ville celui qui rompit un complot de ses ennemis, en faisant sonner à l'horloge minuit pour onze heures.

La division de l'heure en soixante minutes, et de la minute en soixante secondes, est incommode dans les calculs, et ne correspond plus à la nouvelle division des instruments d'astronomie, si utiles pour la marine et la géographie ; division décimale qui donne au travail plus de célérité, plus de facilité et de précision.

La Convention, pour rendre complet le système de numération décimale, a décrété en conséquence, que le jour serait divisé en dix parties, chaque partie en dix autres, et ainsi de suite, jusqu'à la plus petite portion commensurable de la durée.

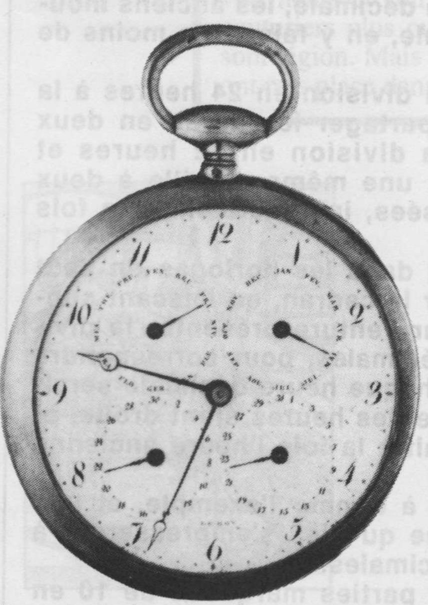
Cependant, comme les changements que cette division demande dans l'horlogerie ne peuvent se faire que successivement, elle ne sera obligatoire qu'à compter du premier jour, premier mois de la troisième année de la République.




*Cadran uniquement décimal d'un chronomètre de Robert Robin (Musée national des techniques - CNAM)*

Seuls quelques horlogers, tels Berhoud, Robin ou Lépine, continuent de produire des montres de qualité pour les besoins de la science, de l'astronomie, de la marine et de l'armée. De rares montres de luxes sont également réalisées pour des grands bourgeois ou des notables du nouveau régime. Les autres horlogers s'efforcent de produire des montres décimales ou de transformer les stocks existants. La production en série est complètement arrêtée, la plupart des montres populaires alors commercialisées en France étant importées de Genève ou de la région de Neufchâtel. En argent, en métal doré ou en alliage de nickel, ces montres sont d'une qualité médiocre, dotées, comme celles du XVIIIe siècle, d'un mouvement à verge. Leur seul intérêt réside dans le cadran en émail, généralement décoré de peintures naïves évoquant la vie civile et militaire de cette époque, ou orné de sujets patriotiques et d'emblèmes révolutionnaires. Cette mode des cadrans décorés a pour principale conséquence une augmentation considérable du diamètre des montres (50 à 60 mm), qui se portent désormais attachées à la ceinture, suspendues à de courte châtelaines.

En 1796, à la reprise de l'activité économique du pays, et ce jusque vers 1820, la demande dépasse considérablement les capacités de production. Afin de satisfaire leur clientèle, les horlogers entreprennent de recycler des mouvements produits sous l'ancien régime. Au moment de la Révolution, il existe en effet en stock un très grand nombre de montres ; elles sont cependant de petit diamètre (35 à 40 mm), la boîte en or, ciselée de trophées ou d'allégories sur l'amour. Les montres à répétition sonnent sur un timbre, ou sont "à toc", les marteaux frappant directement sur la boîte. De très nombreux boîtiers sont fondus afin d'en récupérer l'or et les mouvements, d'une conception techniquement dépassée, réutilisés pour la production de montres "populaires"



*Montre de Charles Le Roy. Palais de l'égalité ci-devant Palais Royal. Quantième républicain et grégorien et mois des calendriers républicain et grégorien.*

Nous avons vu cependant que la mode évolue ; qu'elles soient en or ou en argent, avec ou sans sonnerie, les montres sous le Directoire et l'Empire sont de grand diamètre. Les plus belles, dotées de mouvements de conception moderne (calibre Lépine), sont relativement plates. L'emploi de l'échappement, à cylindre ou à virgule, permet de supprimer la fusée, pièce indispensable avec l'échappement à verge et en grande partie responsable de l'épaisseur des montres

Afin de réaliser des montres d'aspect moderne avec d'anciens mouvements, les horlogers imaginent de sertir ces derniers dans de larges anneaux de laiton, servant de support aux grands cadrans alors à la mode. Par ailleurs, les boîtes peuvent être effilées sur les bords afin de paraître plus plates. Lorsqu'il s'agit de mouvements à sonnerie, l'anneau rapporté permet de disposer les gongs, en forme de lames de ressort, qui peu à peu remplacent les timbres dans les montres à répétition ou à réveil. Il est probable qu'en se retirant des affaires, Pierre Le Roy, père de la chronométrie moderne, fils et continuateur du célèbre Julien Le Roy, n'ayant pas de successeur, laisse un grand nombre de mouvements non terminés. En effet, de nos jours encore, il est possible de trouver de ces grandes montres en argent, du début du XIXe siècle, munies de mouvements sortant, sans le moindre doute, de l'atelier de ces grands horlogers, fermé dès 1776.

La pénurie de matières premières et

QUATRIÈME TABLE,

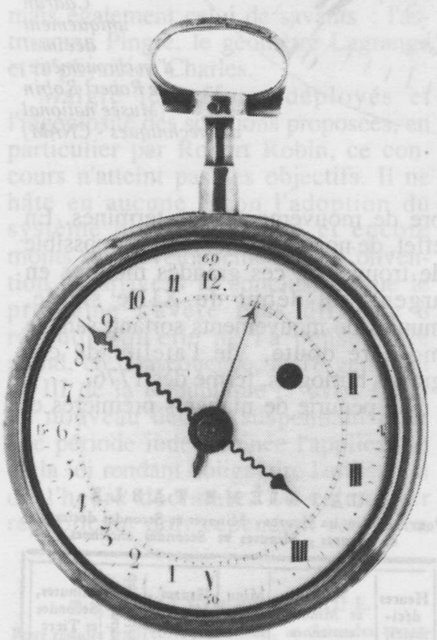
Pour réduire les Heures, Minutes et Secondes décimales, en Heures, Minutes et Secondes anciennes.

| Heures décimales. | Heures et Minutes anciennes. | Minu. décimales. | Heures, Minutes et Secon. ancienne. | Secondes décimales. | Minutes, Secondes et Tierc. ancienne. |
|---|---|---|---|---|---|
| | H. M. | | H. M. S. | | M. S. T. |
| 1 | 2 24 matin. | 1 | 1 26 | 1 | 52 |
| 2 | 4 48 | 2 | 2 53 | 2 | 1 44 |
| 3 | 7 12 | 3 | 4 19 | 3 | 2 35 |
| 4 | 9 36 | 4 | 5 46 | 4 | 3 27 |
| 5 | 12 | 5 | 7 12 | 5 | 4 19 |
| 6 | 2 24 soir. | 6 | 8 38 | 6 | 5 11 |
| 7 | 4 48 | 7 | 10 5 | 7 | 6 3 |
| 8 | 7 12 | 8 | 11 31 | 8 | 6 55 |
| 9 | 9 36 | 9 | 12 58 | 9 | 7 46 |
| 10 | 12 | 10 | 14 24 | 10 | 8 38 |
| | | 15 | 21 36 | 15 | 12 57 |
| | | 20 | 28 48 | 20 | 17 17 |
| | | 25 | 36 | 25 | 21 36 |
| | | 30 | 43 12 | 30 | 25 55 |
| | | 35 | 50 24 | 35 | 30 14 |
| | | 40 | 57 36 | 40 | 34 33 |
| | | 45 | 1 04 48 | 45 | 38 52 |
| | | 50 | 1 12 | 50 | 43 12 |
| | | 55 | 1 19 12 | 55 | 47 31 |
| | | 60 | 1 26 24 | 60 | 51 50 |
| | | 65 | 1 33 36 | 65 | 56 9 |
| | | 70 | 1 40 48 | 70 | 1 0 28 |
| | | 75 | 1 48 | 75 | 1 4 47 |
| | | 80 | 1 55 12 | 80 | 1 9 7 |
| | | 85 | 1 2 24 | 85 | 1 13 26 |
| | | 90 | 2 9 36 | 90 | 1 17 45 |
| | | 95 | 2 16 48 | 95 | 1 22 4 |
| | | 100 | 2 24 | 100 | 1 26 23 |

*Nota.* Le dixième de l'heure nouvelle vaut à-peu-près le quart de l'heure ancienne., ou 14 minutes 24 secondes. Il ne s'en manque que de 36 secondes sur un quart d'heure, que ce rapport ne soit exact. La demi-heure ancienne vaut le cinquième de l'heure nouvelle, à une minute douze secondes près.

*Ce tableau montre la grande difficulté pour trouver l'équivalence entre heure décimale et duodécimale.*

le manque de main-d'oeuvre ont, par ailleurs, des conséquences bénéfiques sur la production des pendules. Les quelques horlogers, en effet, qui ne sont pas mobilisés, réquisitionnés pour les fabriques d'armement, ou, comme Breguet (1), contraints de s'expatrier, ne disposent plus du bronze nécessaire à la confection des cartels ou à l'ornement des pendules. Ils sont d'autre part privés de la plupart de leurs fournisseurs : artisans bronziers, doreurs, ciseleurs, marbriers, etc. Ils doivent, de ce fait, concevoir des pendules susceptibles d'être réalisées entièrement dans leurs ateliers, avec le minimum de matière première et sans l'assistance de leurs collaborateurs habituels. Il en résulte la création de ce que nous appelons de nos jours les pendules squelettes, dont le mécanisme, par la disposition harmonieuse du rouage et la découpe des structures de maintien, constitue l'élément décoratif principal, le travail



*Montre décimale avec cadran tel qu'il a été divisé par Romme pour permettre une lecture simultanée du temps décimal et duodécimal sans modifier le mécanisme de la montre.*

du marbre se résumant à une simple base, le plus souvent rectangulaire. Le génie créatif de ces horlogers donne naissance dans ce domaine à de véritables chefs-d'oeuvre, particulièrement appréciés par les amateurs d'horlogerie.

**Jean-Claude SABRIER**
expert près la
cour d'appel de Paris

*(1) Breguet, bien que jacobin et ami de Marat, doit se réfugier en Suisse en 1793. C'est à son retour, en 1796, qu'il produit ses premières "montres de souscription" dont le mouvement, par son esthétique fonctionnelle, peut être considéré comme à l'origine du design industriel.*

## DES NOUVELLES MONTRES ET HORLOGES

**Perfectionner l'horlogerie et rendre les productions de cet art, utiles et accessibles pour le prix, au plus grand nombre des citoyens, c'est ce qui doit résulter de la nouvelle division du jour.**

**Le problème consiste à diviser le jour de minuit à minuit en 10, 100, en 1000, 10 000 ou 100 000 parties, selon les besoins.**

**C'est au génie des artistes à s'exercer pour obtenir ce résultat par les moyens les plus simples, les plus expéditifs, les plus exacts et les plus économiques.**

**Pour les usages les plus ordinaires, on pourrait se contenter d'une montre à une seule aiguille. pour ceux qui voudront des dix millièmes ou des cent millièmes de jour, suivant la nature des opérations dont ils chercheront à mesurer la durée, on pourra faire des montres à plusieurs aiguilles.**

**Jusqu'à présent on n'a pas assez tiré parti des ressources qu'offriraient, 1° un bon système de division du cadran; 2° la forme de l'aiguille qui, au lieu d'indiquer par son extrémité, pourrait indiquer à la fois sur plusieurs cercles concentriques par son côté aligné au centre du cadran; 3° le nombre des tours qu'une aiguille qui serait solitaire pourrait faire dans le jour entier; ce qui fournirait un moyen de sous-diviser, sans multiplier les cadrans.**

**Il importe surtout que les horlogers cherchent le moyen de faire servir à la nouvelle division décimale, les anciens mouvements de montre ou de pendule, en y faisant le moins de changement possible.**

**Pour faciliter le passage de la division en 24 heures à la division nouvelle, on pourrait partager le cadran en deux parties, dont l'une porterait la division en 12 heures et l'autre la division en 5 heures; une même aiguille à deux branches diamètralement opposées, indiqueraient à la fois les deux divisions.**

**Dans les grandes pendules et dans les horloges on peut supprimer la minuterie, agrandir le cadran, en laissant subsister l'ancienne division; et sur l'enture présenter la division nouvelle en cinq heures décimales, pour correspondre aux douze heures anciennes. Chaque heure décimale serait divisée en 100 minutes; l'aiguille des heures étant droite, et posée sur sa tranche, marquerait à la fois l'heure ancienne et l'heure nouvelle.**

**C'est aux grandes communes à donner l'exemple, et l'on doit attendre de leur patriotisme qu'elles s'empresseront à faire construire des horloges décimales.**

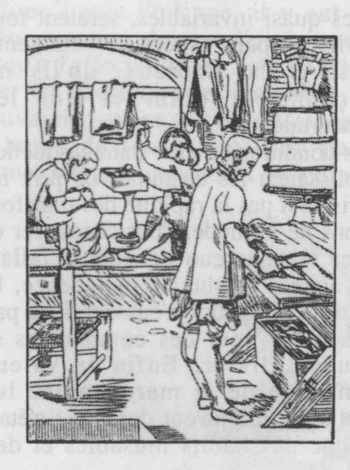
**Un seul cadran divisé en 100 parties marquées de 10 en 10, peut servir à donner, 1° la décade dans le tour entier, le jour dans le dixième du tour, l'heure dans le centième du tour par la même aiguille; 2° une seconde aiguille indiquerait la minute, et une troisième indiquerait la seconde décimale sur le même cadran.**

*Annuaire du Républicain ou Légende physico-économique
chez Marie-François Drouhin
l'An II de la République Française)*

# Les couturières à la recherche d'un statut social



**Combien sont-elles en France, les couturières de tout genre : femmes au foyer qui cousent pour entretenir, transformer et parfois créer leurs vêtements et ceux des leurs ; couturières artisanales ; employées des couturiers plus ou moins "grands" ; ouvrières du prêt-à-porter...? Elles sont légion. Mais savent-elles au prix de quelles vicissitudes leurs aînées ont pris place dans la vie sociale ?**



### Abolition d'un privilège

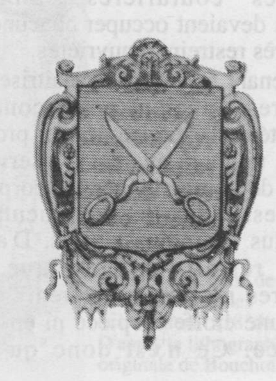
Pendant des siècles, en effet, les tailleurs (ou, plus complètement, "les maîtres tailleurs marchands d'habits"), réunis en corporation, ont seuls eu le privilège d'habiller les hommes et les femmes. En 1660, l'article 4 de leur statut le précise encore : *"Il n'appartiendra qu'aux dits maîtres tailleurs d'habits de faire et vendre toutes sortes d'habits et accoutrements généralement quelconques à l'usage d'hommes, de femmes et d'enfants."* Par exception, les filles des maîtres tailleurs pouvaient avant d'être mariées "habiller les petits enfants jusqu'à l'âge de huit ans seulement".

Il fallut arriver au règne de Louis XIV pour qu'il soit mis fin à cet état de choses. Les couturières clandestines, qui essayaient de vivre malgré tout, en dépit de la guerre à outrance que leur faisait la corporation privilégiée, des amendes répétées, des saisies d'étoffes dont elles étaient l'objet à la suite des dénonciations au lieutenant général de police, surent intéresser à leur cause quelques grandes dames de la cour et adressèrent à l'autorité royale une requête tendant à l'érection de leur métier en communauté régulière.

Louis XIV prit en considération cette demande dans un rescrit où, après avoir constaté l'existence de fait des couturières, malgré les sévérités et les vexations résultant de leur situation irrégulière, il ajoute :

"Ces femmes et ces filles nous ayant remontré que de tout temps elles se sont appliquées à la couture pour habiller les jeunes enfants et les personnes de leur sexe, et que ce travail était le seul moyen qu'elles eussent pour gagner honnêtement leur vie ; ayant d'ailleurs considéré qu'il était assez dans la bienséance et convenable à la pudeur et à la modestie de femmes et filles de se faire habiller par des personnes de leur sexe lorsqu'elles le jugeraient à propos, érigeons la profession de couturière en titre de maîtrise-jurée pour faire à l'avenir un corps de métier..."

Suivaient les statuts accordés à la nouvelle corporation, placée sous le patronnage de saint Louis, et dont les armoiries, devaient être "d'azur, à des ciseaux d'argent ouverts en sautoir".




Les premières leçons de couture.

avec tous ses caprices et ses incessantes métamorphoses, ne régnait point encore souverainement en France. Ceci demande quelque explication.

Assurément il a existé des modes françaises avant la seconde moitié de ce siècle, et l'étranger n'a pas attendu cette époque pour s'en inspirer, au besoin pour les copier. On peut reconnaître même que la somptuosité et l'élégance des vêtements de gala de nos ancêtres dépassait de beaucoup l'éclat assez négatif des habillements du 19e siècle. Néanmoins il est nécessaire d'observer que ces costumes, pour brillants qu'ils fussent, ne variaient guère pendant de très longues années pour une même catégorie d'individus. Réglés pour la noblesse par l'étiquette observée à la cour, pour le tiers état par les us et coutumes des diverses provinces et les prescriptions des corporations, qui ne permettaient pas de déplacer un bouton ou d'allonger d'un centimètre une basque sans avoir légiféré sur l'utilité de la modification, les vêtements constituaient des sortes d'uniformes pour chaque classe. Cela est si vrai, qu'il nous suffit de regarder une estampe ancienne pour déterminer par le costume des personnages non seulement la condition de ceux-ci, mais l'époque exacte du dessin. Les peintres allaient même plus loin. Ils représentaient les héros, les saints et les saintes, les acteurs de scènes bibliques, vêtus de l'accoutrement en usage au moment où ils peignaient. Pourquoi ? ce n'était pas toujours par l'ignorance ou par naïveté, mais parce qu'ils comprenaient que les spectateurs de leurs toiles, accoutumés de père en fils à la vue de vêtements identiques, à formes quasi invariables, seraient tout désorientés par l'aspect de vêtements latins, grecs, hébreux, qu'ils ne soupçonnaient point et qui les déconcertaient.

Les conditions même dans lesquelles s'établissaient les costumes de prix ne favorisaient pas la rapidité des transformations de la mode. Pour chamarrer et broder tel manteau de gala il fallait deux années et plus ; l'impatience, la versatilité des goûts, n'eussent donc pas été de mise pour des commandes si longues à livrer. Enfin la valeur intrinsèque de la marchandise lui garantissait une faveur durable : c'était l'époque des habits inusables et des

**Une liberté mal exploitée**

En possession d'un pareil titre, il semblait que les couturières dussent se multiplier comme par enchangement. Il n'en fut rien. Les usages séculaires étaient trop solidement établis pour se modifier ainsi subitement ; d'ailleurs, par suite des entraves mises à la libre confection et à la vente des vêtements de femme, l'immense majorité des Françaises avaient coutume de s'habiller elles-mêmes ; à cela n'avait jamais pu faire obstacle la corporation des tailleurs. Les intéressées continuèrent donc comme par le passé, dans le menu du peuple et dans la bourgeoisie, à couper et à coudre pour leur propre usage les étoffes qu'elles âchetaient chez le drapier. Il n'y eut guère qu'une partie des dames de la cour, de la noblesse et de la finance, qui profitèrent des facilités nouvelles mises à leur portée. C'est ce qui explique qu'au commencement du XVIIIe siècle, on ne comptait encore à Paris que six maîtresses couturières établies, lesquelles devaient occuper chacune un nombre très restreint d'ouvrières.

En obtenant le droit à la maîtrise, les couturières n'avaient point conquis l'intégralité de l'exercice de leur profession. Les tailleurs avaient conservé le privilège de confectionner les corps de robes, c'est-à-dire les vêtements de dessus plus ou moins ajustés. D'autre part, il restait entendu que les couturières ne pouvaient tenir chez elles aucune étoffe en pièce ni en faire commerce. Ce n'est donc qu'à la Révolution qu'elles furent complètement libres. Toutefois cette nouvelle étape ne marqua pas encore l'épanouissement complet du métier, tant s'en faut. En 1801, on ne comptait dans la capitale que 1700 ouvrières de la couture, même en y comprenant les lingères, dont la spécialité doit cependant former un groupement à part.

**La mode à l'arrière-plan**

A quoi tenait la lenteur de ce développement ? A ce que la mode,


Costume patriotique de 1793 d'après une estampe du temps.



Atelier de modiste sous l'Empire.

robes qu'on se léguait de mère en fille.

Pendant la première moitié du 19e siècle, des motifs d'un ordre différent s'opposèrent encore aux mutations fréquentes de la mode.

Après l'engouement provoqué par l'école de David pour la draperie antique et qui excita si longtemps les dames à s'habiller ou à se déshabiller comme des statues, les guerres du premier empire remplirent les têtes de tout autre souci que ceux de l'élégance civile. Passons sur la Restauration où la mode n'apporta rien de bien intéressant.

Sous Louis-Philippe, il y eut une préoccupation de simplicité poussée jusqu'à l'affectation, et l'on vit triompher les cachemires et les châles, qui pouvaient varier par le dessin et la richesse du tissu, mais non par la forme, élément cependant essentiel de la mode. Bref, on arrive aux premières années du règne de Napoléon III en constatant toujours la même stabilité dans le costume féminin, composé essentiellement de robes exécutées en étoffes diverses, mais semblables de contexture et d'aspect, et d'un manteau enveloppant le corps entier, avec ou sans manches et s'adaptant aussi peu à la personne que les châles qui partageaient avec lui la faveur publique.

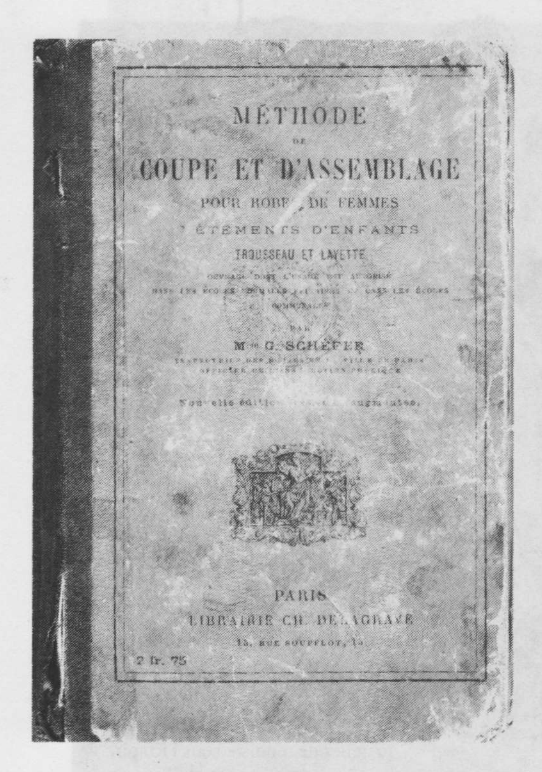
## La suprématie de la mode

C'est alors qu'eut lieu la révolution qui a transformé entièrement les conditions du métier de couturière. Chose inattendue, elle fut due à des hommes, lassés de voir que les femmes faisaient réaliser si peu de progrès à la profession qu'elles avaient envahie. C'était la revanche des tailleurs, revanche pacifique et féconde ; car, au lieu d'enlever cette fois le travail des mains de leurs rivales, ils allaient multiplier la besogne rémunératrice et augmenter dans une vaste proportion le nombre des ouvrières de l'aiguille.

"Ces réformateurs, a dit M. Leduc dans son rapport de classe de l'exposition de 1889, doués d'un instinct commercial et d'un sentiment esthétique de premier ordre, comprirent le parti qu'on pouvait tirer du vêtement féminin en le transformant. La profession était routinière, il fallait la rendre progressive ; il fallait par des études attentives et sans cesse renouvelées s'appliquer, non pas à imaginer des ajustements plus ou moins gracieux,




Annonce-réclame de *Psyché*, "journal de modes et littérature" (1835). D'après la lithographie originale de Bouchot.

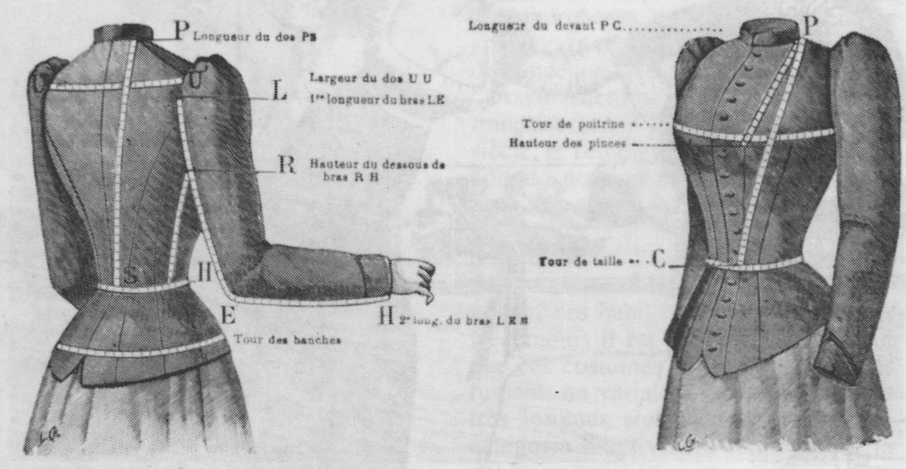



mais à créer le costume parfait, le costume le plus capable par sa forme et ses harmonies de mettre en valeur la beauté de la femme. Servis par le grand mouvement d'affaires qui favorisait alors l'éclosion des produits du luxe le plus raffiné, ils introduisirent dans la fabrication du vêtement des procédés nouveaux qui, en peu d'années, la


*Robe de dessous, en batiste d'Écosse*

renouvelèrent de fond en comble. Sous leur impulsion, étoffes, accessoires, modèles, méthodes de coupe, d'essayage et de travail, tout se modifia. De ce qui n'était qu'un métier ils firent un art, et à coup sûr l'un des plus complexes et des plus savants qui soient au monde".

Le couturier, observe-t-il, il n'existe qu'à Paris. Il est, en effet, avant tout un créateur ; non seulement il crée ses modèles, mais il crée individuellement, pour ainsi dire, chacun des costumes qu'il exécute dans ses ateliers. Bien



*Méthode à suivre pour prendre des mesures.*

plus, il crée lui-même, en partie du moins, ses tissus et ses accessoires. Or il n'y a qu'une ville au monde qui puisse lui fournir les ressources de toute espèce nécessaires à ce perpétuel enfantement, et cette ville, naturellement c'est Paris.

## Une couturière pour dix femmes

D'après M. Gaston Worth dans le *Précis sur l'industrie de la couture et de la confection*, qu'il a établi en 1897 pour le ministère du commerce il y a à Paris 6 maisons de coutures employant entre 400 et 600 ouvrières, 50 maisons employant environ 100 ouvrières, 50 en employant 15, 1530 en employant 15, 296 maisons de nouveautés confectionnées ayant 10 entrepreneuses occupant chacune 10 ouvrières environ, soit pour l'ensemble 63 000 ouvrières.

Si l'on ajoute à cette somme, le nombre de couturières-patronnes employant 2 à 5 ouvrières chacune, et celui des ouvrières libres travaillant chez les particulières sans dépendre d'aucun atelier on conclura que le chiffre de 90 000 est plutôt inférieur à la réalité. D'autre part, l'office du travail a recherché, à la même époque, pour la France entière, le nombre des couturières vivant de leur métier, et d'après les données qu'il a publiées dans la statistique générale du ministère du Commerce, il y aurait pour l'industrie de l'habillement 225 054 patrons et 143 648 patronnes, qui occupent 135977 hommes et 564 824 femmes. Ce qui représente avec les patrons et patronnes un total de 925 855 personnes.

Si on déduit les tailleuses s'occupant exclusivement de la fabrication des vêtements d'hommes. Il reste plus d'un demi million de couturières vivant exclusivement du costume féminin. Autrement dit, sur 100 femmes il y en a 3 1/2 qui subsistent en cousant des vêtements pour les autres. Or, comme sur ces 100 femmes un très grand nombre, surtout dans le peuple, n'a pas recours à des mains étrangères pour la confection de ses robes ni pour celles de ses enfants, on peut admettre qu'une femme sur dix pratique la couture en cette fin du 19e siècle, revêtant une importance sociale considérable.

Combien pourrions-nous compter, de nos jours, de ces trottins, petites-mains, coupeuses apprêteuses, jupières, corsagères et autres couturières qui symbolisaient, encore au début du siècle, la beauté et le charme de la femme ?

**R. Carré**



*Le trotin*

## *A propos d'un livre*

# AVOIR VINGT ANS EN ZONE INTERDITE



## *Histoires de Résistance en Meuse*

**par C. Collin/J.P. Harbulot**
**Editions du Sapin d'or à Epinal**

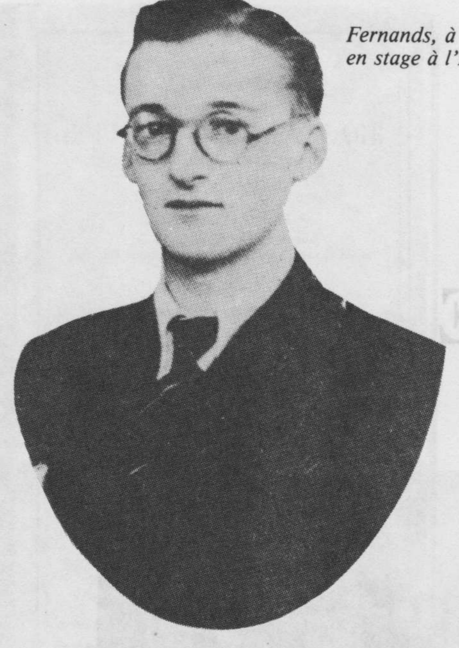
Parmi les trois livres portant sur l'occupation et la Résistance dont nous avons présenté deux dans le nº 32 de *Gavroche* (Robert Dodin, *La Résistance dans les Vosges* et Julien Allaux, *La deuxième guerre mondiale dans l'Aude*), celui de Claude Collin et Jean-Pierre Harbulot constitue un travail original : il regroupe en effet deux types de recherches différents, le premier mettant en œuvre une enquête orale réalisée auprès de sept témoins (un instituteur, un cheminot, un cultivateur, un radio-électricien, une fille de petit cultivateurs, une fille d'immigrés italiens et un déporté polonais, qui avaient vingt ans entre 1940 et 1944 et qui ont participé à la Résistance dans la Meuse), le second présentant ''un panorama de la vie en Meuse de 1939 à 1945 dans ses aspects les plus divers et les plus caractéristiques'' (p. 202) sous forme d'une chronique détaillée, confectionnée surtout à l'aide de documents d'archives.

Les deux travaux se partagent le volume en parties à peu près égales et chacun comporte des introductions explicatives. Pour éviter des malentendus nous nous bornerons ici à l'analyse de la première partie de l'ouvrage. Comme il s'agit de la mise en œuvre de deux types de sources différents l'interprétation de leur complémentarité pouvait conduire à des observations oiseuses.

### Naissance d'une mythologie

Chez Collin le texte préalable est un exposé méthodologique (p. 9-18). Pour justifier la démarche qu'il a adoptée, l'auteur nous fait part de ses motivations intimes, où les souvenirs d'enfance occupent une grande place. Non pas l'expérience directe, mais les récits ''souvent à demi-mots'' de ceux qui ont été sur la ligne Maginot, qui ont vécu la débâcle, la captivité ou les ''troublantes aventures'' des maquis.

Evoqués par l'entourage, dans les occasions les plus diverses, les événements d'un passé récent, dont l'auteur a plus de réminiscences que de souvenirs, sont comme transfigurés en une ''mythologie enfantine'', peuplée de ''bandits d'honneur'' et d'''embuscades meurtrières''. Cette ''histoire sincère'' dans laquelle beaucoup de lecteurs se reconnaîtront s'élargit à la faveur de la maturité, pour embrasser la cause des ''damnés de la terre'' des ''quatre coins du monde'', et c'est en même temps un retour vers ceux dont les récits ont préparé le chemin de l'auteur. On admet en effet volontiers la passion pour l'histoire dans un tel contexte, pour celle des livres et celle que racontent les humbles : ''l'histoire vue d'avion et l'histoire vécue au ras du sol'' impliquent un va et vient pénible mais payant, pouvait-on penser.



*Fernands, à l'époque où était en stage à l'Ecole Normale de Nancy*

Mais visiblement l'attention se porte ici sur les attitudes du "voir" et du "vivre", rester dehors ou s'identifier avec. De là l'opposition qui s'établit finalement entre "comprendre" et "revivre" (ou "sentir"), et au lieu de quelque formule dialectique montrant la solidarité de ces attitudes (la connaissance ne suppose-t-elle pas l'adhésion ?) on trouve ce passage que "Ce n'est pas l'histoire mais la marque déformée que laisse l'histoire dans les mentalités qui constitue notre patrimoine culturel" (p. 14).

**Un large terrain d'observation**

Quoi qu'il en soit, les témoignages recueillis offrent un large terrain d'observation en égard aux questions soulevées dans ce texte préliminaire.

A vrai dire, ce sont d'abord les renseignements factuels qui retiennent le lecteur, tant par leur richesse que par les notations personnelles, qui confèrent l'authenticité même à des choses mille fois entendues.

On reconnaît sur le chemin de l'exode l'instituteur qui emmène ses livres, le cheminot qui s'affaire avec ses camarades à évacuer le matériel ferroviaire ou le cultivateur abandonnant son village sans oublier les chevaux et une vache "pour avoir du lait" ; et l'émotion est évoquée en même temps que l'événement ; "la pauvre bête, qui n'était pas habituée à la marche, n'a pas tardé à avoir les pattes en sang" (p. 75). Le sentiment du comique aussi, "avec du recul", de ces grands parents coincés par des cordes à l'arrière d'une "traction" et gesticulant pendant que le vrombissement d'un avion provoque la dispersion d'une colonne de réfugiés. Dans le grand désordre où chacun ne cherche qu'à se sauver soi-même, le sentiment du drame collectif n'est pas forcément absent. Ainsi, le père de ce cultivateur qui détient le drapeau des AC de la commune de Pillon prend-il la décision de le brûler, sur la route de l'exode : "C'était à l'entrée d'un verger, on a allumé quelques bottes de paille, la douzaine de personnes qui composait notre famille a formé un carré et nous avons brûlé le drapeau. Ça a été une scène très pénible, tout le monde avait les larmes aux yeux" (p. 76).

Nous retenons encore avec l'image d'"une armée de minables poursuivie par une armée de vainqueurs" (p. 21), celle des PG évadés en plein hiver, apeurés, affamés et les pieds gelés, cherchant à éviter les ponts et les sentinelles.

**Le temps perdu et retrouvé**

Le premier contact avec les Allemands laisse toujours un vif souvenir. Il en est de même des jours de la Libération, qu'ils se résument en "un moment inoubliable" ou laissent le souvenir d'"une triste Libération". Il s'agit bien d'un "moment" ou d'une "période", extensibles mais agglomérés, autour d'événements marquants qui structurent le temps. A cet égard, le cultivateur rapporte la même impression que l'instituteur qui a évoqué l'exode : "Au cours de ces journées, j'ai complètement perdu le sens du temps. Je suis resté quatre ou cinq jours sans dormir" (p. 1097.

Dans l'ensemble, le début et la fin de la guerre sont les repères les plus sûrs. Il y en a d'autres qui balisent le cours de la vie quotidienne, comme "l'époque du STO" celle des succès militaires allemands ou encore le débarquement américain en Afrique du Nord et "les premiers gros revers allemands en Russie en 43".

Cette trame chronologique sommaire est très souvent étoffée par une sorte de datation relative qui s'appuie sur des références aux saisons, à des lieux ou faits de la vie courante : "C'était en plein hiver, il faisait très froid : dit l'instituteur pour situer le souvenir des PG évadés (p. 26) ; "je m'en souviens encore comme si c'était hier. Il devait être sept heures et demie du matin et je remontais avec les seaux de lait" précise Marie, fille d'immigrés italiens, avant de relater les circonstances de l'arrestation et la déportation de son père (p. 173) ; si, pour situer le contact avec la Résistance organisée, l'un se contente d'un "très tard" (p. 86) l'autre évoque un ensemble de circonstances : "C'était la fin. Les Allemands sentaient que ça allait mal. On entendait les avions passer tous les soirs... les Allemands parlaient de nous ramener en Allemagne" explique Antoine, Polonais transféré en France pour travailler dans les mines (p. 177). De façon générale, les récits relatifs aux actions clandestines utilisent très souvent ce genre de repères, qui d'ailleurs en eux-mêmes deviennent des sources de renseignements.



*Le vainqueur et le vaincu. Le chef de culture allemand de Saint-sur-Othain pose en uniforme auprès d'un prisonnier français d'origine maghrébine en tenue de spahi. (Eté 1943)*



*Sur les "fermes allemandes" travaillent de nombreux habitants de la région, notamment des jeunes...*



*... mais aussi des gens déportés de leur pays d'origine. On voit ici une communion solennelle, célébrée dans la communauté polonaise par un prêtre polonais.*

Il convient enfin de noter que les témoins connaissent avec précision les dates des événements, le plus souvent tragiques, qui ont marqué leur vie personnelle ou celle de leur entourage.

## Les conditions de vie

Cependant, toute une série de faits se dégagent de ces récits sans relief temporel particulier. Ce sont des descriptions ou des opinions formées à l'époque ou durant le temps qui s'est écoulé depuis l'occupation.

D'abord, on appréhende ici quelques aspects très concrets des conditions de vie. Ainsi, si l'on admet aujourd'hui presque comme une règle générale que "le problème de la nourriture ne se posait pas à la campagne" (p. 89), on pense peut-être moins souvent que le contraste était aussi réel en matière de liberté personnelle. Séjournant successivement dans son village de Morgemoulin et à Nancy, "Fernand" l'instituteur explique les différences : à la campagne, les gens "continuent à travailler ;... c'est l'activité essentielle... Ils n'ont pas le droit de sortir la nuit, ça ne les gêne pas, ils ne sortaient guère. On leur demande de camoufler les lumières à partir d'une certaine heure, ils le font." (p. 25) ; dans la ville en revanche, on craignait de sortir, on redoutait les rafles, "tout le monde se méfiait un peu de tout le monde" (p. 29). On noterait aussi qu'une plus grande liberté de mouvement était également le privilège d'une catégorie professionnelle comme celle des cheminots, directement soumis aux Allemands, mais dont des membres ont profité de cette circonstance pour réaliser des sabotages, aussi gênés qu'ils fussent par des camarades trop zélés ou franchement collaborateurs (p. 47, 53, 59, 62).

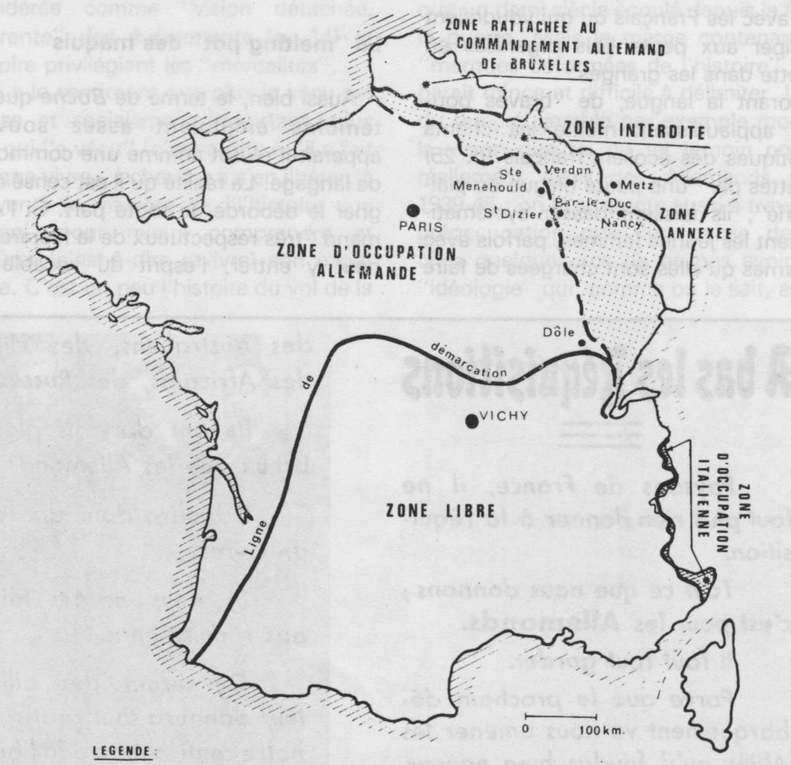
A la campagne cependant le poids des réquisitions est plus lourd, comme le dit le témoin cultivateur : "Ce n'est guère que l'année d'après (à partir de 1941) et à l'occasion des réquisitions, que la présence allemande va réellement peser de tout son poids" (p. 78).

## Double image des Allemands

Pour montrer la dégradation des rapports avec les Allemands dans les campagnes nord-meusiennes ce cultivateur décrit également et de façon très détaillée, l'organisation des "fermes allemandes" de l'"Ostland", "sortes d'immenses fermes d'Etat avec, à leur tête, un chef de culture et de nombreux employés (p. 80), dont beaucoup de Polonais : expropriation des meilleures terres, implantation d'immenses cultures maraîchères pour nourrir l'armée et la population du vainqueur.

Aux préjudices économiques omniprésents se superposent les images du passé, le souvenir de "l'ennemi héréditaire" qui surgissent au fil du récit à plusieurs reprises (p. 26-27, 44, 76). On est d'autant plus frappé par les observations et les jugements sobres qui dépeignent les soldats allemands. Derrière la mise en scène des envahisseurs "particulièrement aimables et polis", qui apparaît d'ailleurs

*La Meuse, département en zone interdite*





**LEGENDE :**

– La zone interdite englobe notamment les trois départements lorrains de la Meuse, de la Meurthe et Moselle et des Vosges, sauf les six communes meusiennes situées à l'ouest de la voie ferrée Sainte-Menehould – Revigny – Saint-Dizier. Cette voie sert ici de limite occidentale à la zone interdite.

– A partir de novembre 1942, les Allemands occupent également la zone libre et la zone d'occupation italienne s'étend considérablement.



*Le 29 août 1944, à Couvonges, vingt-six hommes de 17 à 85 ans, sont fusillés.*



*Le 1er janvier 1945, dans les ruines de Beurey-sur-Saulx, des enfants jouent... La vie reprend ses droits.*

tout à fait étonnante et inattendue (p. 22, 76), se dessinent des comportements sensiblement différents des images du passé et de celles que l'occupant adopte, dans un premier temps, en respectant les consignes officielles. "Fernand" l'instituteur rencontre par exemple sur le chemin de l'exode les premiers prisonniers allemands : "des motocyclistes qui étaient allés si vite qu'ils s'étaient jetés dans les derniers soldats français qui se sauvaient. Nous sommes allés les voir — raconte-t-il — et ils ont eu cette réflexion bizarre : "Pour nous, guerre finie". Ils en paraissaient parfaitement heureux" ; mais à son retour à la maison il trouve cette phrase écrite sur une feuille "sans doute (par) un jeune Allemand" : "Tout ce qui vous arrive est de la faute des Juifs !" (p. 20, 22).

On les voit ensuite qui cherchent à discuter avec les Français ou qui voudraient participer aux petits bals organisés en cachette dans les granges.

Ignorant la langue, de "braves bougres" applaudissent même les chants patriotiques des écoliers français (p. 25) et, flattés par "une petite blague ou plaisanterie", ils laissent passer systématiquement les jeunes femmes, parfois avec des armes qu'elles sont chargées de faire passer à travers quelque barrage (p. 138). Les "vieux soldats de la guerre de 14" sont dépeints avec une certaine bonhomie, "pas méchants du tout", "pas trop virulents" (p. 25, 45), et plus loin le récit des massacres de la vallée de la Saux, hallucinant, révèle d'autres différences entre soldats alsaciens qui se montrent fraternels, et l'officier, "un vrai Prussien", obligeant ses hommes avec "des coups de pied au cul", à poursuivre l'incendie du village de Burey ; sur les mêmes lieux, aux militaires ahuris, visiblement temporisateurs et aux "hommes plutôt âgés" de la Luftwaffe qui attendent d'être "cueillis" par les Américains, s'oppose le déchaînement des "gars de l'Afrika Korps", ivres, torse nu, la culotte courte : "la barbarie à l'état pur" (p. 103-112).

## Le "melting pot" des maquis

Aussi bien, le terme de *Boche* que les témoins emploient assez souvent apparaît-il plutôt comme une commodité de langage. La réalité qu'il est censé désigner le déborde de toute part. Si l'Allemand "très respectueux de la hiérarchie" peut y entrer, l'esprit du vocable est étranger à l'Allemand que l'on défend même contre des concitoyens "particulièrement ignobles", (p. 40, 188) ou que l'on admire pour son courage : "Il est venu froidement avec armes et bagages dans la forêt, au risque de se faire descendre — raconte "Roger", radio-électricien, à propos d'un déserteur. Je vous assure que ça faisait une drôle d'impression de voir ce type en uniforme allemand parmi nous, cet uniforme qui était habituellement notre cible... il fallait être quelqu'un d'exceptionnel pour faire ce qu'il avait fait" (p. 136-137).

Pour redescendre au niveau des faits, il ressort toutefois des témoignages que la désertion "des vrais Allemands" ayant combattu dans les maquis ("C'était drôle, ils avaient l'uniforme allemand et ils tiraient sur les Allemands quand même" — dit "Antoine" le Polonais, p. 189) ait été en nombre très limité, sauf "à la fin" quand il y a "des dizaines, peut-être même des centaines" (p. 136) de candidats que les maquis n'arrivent pas à accueillir, faute de gites et de nourriture.

La notion du courage, les jugements que l'on formule à cet égard reviennent souvent dans les récits où il est question des étrangers et des femmes (et qui abondent aussi au demeurant en renseigne-

# A bas les Réquisitions

*Paysans de France, il ne faut plus rien donner à la réquisition.*

*Tout ce que nous donnons ; c'est pour les* **Allemands.**

*Il faut tout garder.*

*Parce que le prochain débarquement va nous amener les Alliés qu'il faudra bien nourrir.*

*Il y aura des Anglais, des Américains, des Canadiens, des Australiens, des Hindous, des Africains, des Russes, etc...*

*Ils sont dix fois plus nombreux que les Allemands.*

*Il faudra donc dix fois plus de vivres.*

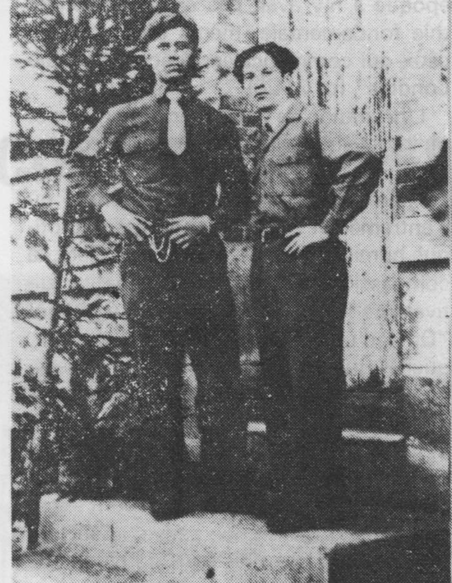
*Et nous ne les laisserons pas réquisitionner.*

*Ce seront des alliés, on leur donnera tout gratis, ce sera notre contribution à la libération.*

*Tract distribué par la Résistance dans le département de la Meuse*

*Au verso de cette photo offerte à Irène : "Nos meilleurs souvenirs aux Français du département de la Meuse qui ont aidé par tous les moyens les mouvements de partisans de l'Est de la France. De la part de l'organisateur du détachement de partisans russes "Chapaëbek".*

*Alexandre Camena Pietrovitch - 27-3-45*



Память лучшим лю-
дям Французского на-
селения в районе Мезе
сочуствующим и спо-
собствующим всячески
организации пар-
тизанского движе-
ния на востоке
Франции. От орга-
низатора руского
партизанского
отряда „Чапаевского"
Александрова Семена
Петровича
27-3-45

ments factuels) : les femmes, surtout des agents de liaison — précise "Roger" — "C'était des filles formidables... Il faut leur tirer le chapeau, elles étaient vraiment courageuses" (p. 137-138) ; parmi les évadés russes, très nombreux, les officiers de l'armée Vlassov "étaient d'excellents combattants (mais) ils refusaient de participer aux corvées de cuisine... En dehors de l'astiquage de leurs armes, ils ne voulaient rien faire" (p. 135-136) ; "les Yougoslaves étaient en général de très bons soldats, très courageux" (p. 189, 198) ; "beaucoup de Polonais (éprouvaient) une haine incroyable des Allemands" (p. 89) ; un Italien ancien chauffeur du général Badoglio (dont on n'a jamais su comment il est venu jusque dans des forêts de la Tranchée de Calonne...) "avait une de ces pétoches... chaque fois qu'on partait en attaque" (p. 189) ; les Américains, "jamais pressés" (p. 87), "n'étaient pas très courageux, ils avaient peur. Dès qu'ils entendaientque ça tirait, ils reculaient et c'était nous qui étions en première ligne" — raconte Antoine qui a pu observer le "manège" de deux Yougoslaves manipulant un fusil-mitailleur à cinquante mètres des Allemands qui tiraient sur eux "avec des petits mortiers" et au canon... mais il reconnaît aussi humblement que "nous, on était bête à côté..." (p. 197-198).

## Les deux visages de l'histoire

Deux remarques s'imposent à la lecture des cas et situations précités, dont on pourrait d'ailleurs prolonger encore les listes par de nombreux exemples intéressants.

La première concerne les rapports d'une part entre l'histoire "vécue" et "comprise", d'autre part, entre l'histoire considérée comme "vision détachée, cohérente" des événements (p. 14) et l'histoire privilégiant les "mentalités".

On a le sentiment que plus le vécu est intense et socialement important, plus celui qui "a vécu" (c'est-à-dire qu'il a fait plus que vivre...) cherche à s'en libérer, à s'élever à la manière de "l'histoire vue d'avion" pour mieux comprendre et savourer (c'est-à-dire revivre) son expérience. C'est un peu l'histoire du vol de la chouette de Minerve...

Quant au second aspect de cette première remarque, il convient encore d'insister sur l'unité du fait positif (de l'action si l'on veut) et de tout ce qui flotte autour comme "irrationnel", "flou" ou "affectif". Ce qui frappe en effet c'est que presque toujours ces deux ordres de phénomènes surgissent en même temps et de la manière la plus spontanée, dans la mémoire des témoins.

Pourrait-on d'ailleurs concevoir de faits humains accomplis sans les passions, les idées ou les préjugés, qui les motivent, les orientent et leur impriment justement leur caractère spécifiquement humain.

Il y a certes, l'épaisseur du temps, presque un demi siècle écoulé depuis la fin de la guerre. Mais la marge contenant les "marques déformées de l'histoire" nous paraît mince et difficile à délimiter. L'"air du temps" semble par exemple modifier la vision que tel ou tel témoin pouvait réellement avoir des Allemands entre 1939-45 ; on le suspecte aussi à travers la préoccupation que l'on pense deviner chez quelques-uns de ne pas avoir une "idéologie" qui, comme on le sait, est de



*Marie, fille d'un immigré italien, photographiée à la libération au milieu d'un groupe de résistants polonais.*

nos jours presqu'une honte...

La deuxième remarque nous ramène au contenu de l'enquête présentée par C. Collin. Il convient d'insister sur cette unité du "mental" et du "factuel" que nous venons d'y voir prédominer, car c'est celle-là qui rend très utiles, à notre sens, ces témoignages. Par rapport aux éléments de chronologie présentés dans la deuxième partie de l'ouvrage par J.-P. Harbulot et qui montrent l'étendue véritable du sujet et ses articulations majeures, l'apport du vécu est d'étoffer cette histoire de la Résistance en profondeur pour réduire la part de la mythologie (qui subsistera toujours suffisamment...). En ce sens, l'étude ordonnée des récits contribue grandement à l'histoire de la Résistance en Meuse.

**Les motivations**

Compte tenu de l'enchaînement des paroles et de l'abondance des informations, on peut déblayer le terrain en réunissant par affinité les éléments éparpillés au gré du rythme des entretiens. Une "lecture" plus systématique permet par exemple de cerner les motivations.

La question est souvent engagée, directement ou de façon implicite, sur l'état d'esprit de la population. Il est très visible aussi que c'est quelque chose qui change, dans le temps et géographiquement. Mais même pour un milieu donné c'est l'hésitation : "au départ, l'hostilité était générale" — estime l'instituteur de Morgémoulin, puis il revient spontanément sur ce problème et dit qu'"à cette époque il n'y avait pas encore d'antipathie fondamentale, même de la part de ceux qui commençaient à écouter Radio Londres" (p. 24-25)

L'hésitation se comprend si l'on admet qu'il y avait des interférences — comme nous l'avons vu — entre l'image de l'ennemi héréditaire et l'expérience, où s'entremêlent avec le sentiment patriotique humilié, l'intérêt, la peur, la colère, la compassion... "Irène", fille de petits cultivateurs fait cet aveu devant la Gestapo. "Quelqu'un qui a faim, qui crève de faim, quelle que soit sa nationalité, russe, anglais, français ou allemand, je lui donne à manger, je ne peux pas faire autrement" (p. 162).

Il est clair néanmoins que la motivation la plus générale de ceux qui se sont engagés dans la Résistance active — surtout chez les Français plus âgés ou plus mûrs intellectuellement — c'est le patriotisme. A telle enseigne que "résistant" est synonyme de "patriote", terme largement plus répandu à l'époque que le précédent : un très fort attachement au pays, le souvenir du commandant Raynal, défenseur du Fort de Vaux en 1916, les réquisitions, les déportations, les PG retenus en Allemagne... rentrent dans le mot de patriotisme pour le témoin cheminot, qui reconnaît en même temps que "c'est quelque chose qui n'existe plus aujourd'hui... et d'une certaine façon à juste titre" (p. 49).

Des arguments plus politiques sont le "tempérament" républicain et l'anti pétainisme ("Jean" le cultivateur évoque la "colère bleue" de son père "quand il a su que le gouvernement... avait dissous la République et qu'une quarantaine de députés seulement s'y étaient opposés", p. 87) ainsi que l'opinion politique, telle qu'on la rencontre chez le père de "Marie", immigré italien inscrit à la CGT et très hostile à Mussolini : dénoncé par ses compatriotes fascistes, il est déporté.

Mais bien d'autres motivations peuvent être glanées au fil des récits, comme le sentiment de vengeance. ("Je veux tuer des Boches" dit un jeune homme dont la famille a été décimée), le goût du risque et de l'aventure ou encore le désir de manger à sa faim : "Chouette, on pourra aller faire les jambons aux paysans" — s'écrie l'un des trois gaillards de Bouligny qui sont venus demander des armes pour "faire de la Résistance"...

Parmi les thèmes qui s'offrent encore à la lecture des témoignages nous retiendrons le problème de l'apolitisme chez les résistants, la question de l'autorité et de la responsabilité, le regard des résistants sur eux-mêmes et sur les collaborateurs, leur opinion sur la propriété ainsi que l'appréciation portée sur l'efficacité de l'action clandestine et sur le métier militaire. Domaines passionnants que le lecteur élabore lui-même à travers le dialogue avec les acteurs de l'histoire pour arriver finalement à une connaissance intime de la Résistance dans la Meuse.

**Julien Papp**

**Histoires de résistance en Meuse par C. Collin/J.P. Harbulot Editions du Sapin d'or à Epinal**



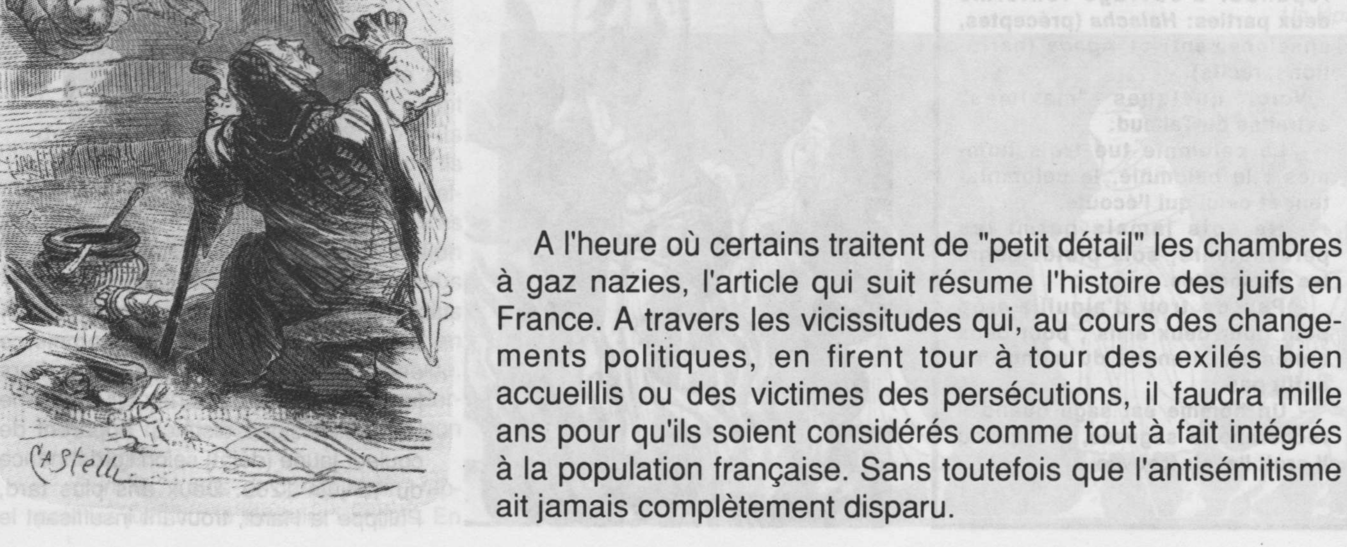
*Les règlements de compte à la Libération. On a tondu deux femmes qui s'étaient montrées trop compréhensives avec les soldats allemands.*

# ENTRE L'ACCUEIL ET LES PERSECUTIONS



*Le Juif errant. Extrait de la revue chrétienne "La Semaine des enfants" de 1857. Il est raconté que cet homme est condamné à marcher jusqu'au jugement dernier pour avoir insulté le christ portant sa croix.*

# LES COMMUNAUTES JUIVES EN FRANCE



A l'heure où certains traitent de "petit détail" les chambres à gaz nazies, l'article qui suit résume l'histoire des juifs en France. A travers les vicissitudes qui, au cours des changements politiques, en firent tour à tour des exilés bien accueillis ou des victimes des persécutions, il faudra mille ans pour qu'ils soient considérés comme tout à fait intégrés à la population française. Sans toutefois que l'antisémitisme ait jamais complètement disparu.

L'implantation des premières communautés juives en France remonte à l'époque Gallo-Romaine. Dispersés sur le territoire du royaume dont les frontières se modifient au fil des guerres, des conquêtes et des défaites les juifs survécurent tantôt tolérés, tantôt expulsés, tantôt pourchassés selon le gré des dynasties se succèdant sur le trône. Ainsi, ne peut-on dissocier l'histoire des juifs en France de celle de notre pays. Nous nous attacherons plus précisément aux juifs fixés dans la capitale.

## Au Moyen-Age

Comme toutes les communautés d'alors, les juifs (au nombre de 5000, soit 5% de la population totale) se groupent autour de certaines rues, sans aucune contrainte juridique. D'ailleurs, des chrétiens cohabitent avec eux. La seule ségrégation relevée concerne les cimetières établis alors sur la rive gauche (rue Pierre Sarrazin et rue Galande).



*Un rabbin savant du Moyen Age vu par Rubens*

**Le Talmud (ou Thalmud) a été composé entre le 2e et 6e siècle de l'ére chrétienne dans le but de défendre et de soutenir les institutions de Moïse. Il y a deux Talmud, celui de Jérusalem et celui de Babylone. Ce dernier est le plus volumineux et le plus répandu. L'ouvrage renferme deux parties: *Halacha* (préceptes, enseignement) et *Agada* (narrations, récits).**

**Voici quelques "maximes" extraites du Talmud:**

**- La calomnie tue trois hommes : le calomnié, le calomniateur et celui qui l'écoute.**

**- Ne sois jamais parmi les persécuteurs; sois plutôt parmi les persécutés.**

**- Pas de trou d'aiguille trop petit pour deux amis ; pour deux ennemis, l'étendue du monde ne suffit pas.**

**- Un homme est sage quand il recherche la sagesse, fou quand il croit l'avoir trouvée.**



En revanche, leur activité économique est restreînte par les ordonnances royales et l'intolérance religieuse de chacun. Ainsi la pratique de nombreux métiers leur est refusée. L'agriculture a été une des premières activités atteintes par cette discrimination. Au 12° Siècle elle n'a pas entièrement disparu, puisqu'un vigneron juif exploite quelques arpents de terre sur la montagne Sainte-Geneviève.

Ils axèrent donc la plus grande partie de leur activité sur le travail et la vente des étoffes et des peaux. Le "commerce" de l'argent, contrairement à une affirmation trop répandue, est presque exclusivement détenu par les Italiens (les Lombards) et non par les juifs!

La langue française est parlée à la maison comme dans la rue, la communauté religieuse n'ayant absolument pas ressenti le besoin de créer un patois judéo-français. L'hébreu reste la langue des prières. Les prénoms bibliques et talmudiques sont traduits et portés au quotidien.



## Deux siècles de persécution

Les persécutions ensanglantent les 13° et 14° Siècles. Procès, spoliations, bûchers, massacres, expulsions et rappels provisoires s'y succèdent, rendant difficile toute adaptation.

Louis IX, "par la douceur et en faisant du bien", s'attache plus à convertir les juifs qu'à les éloigner de l'Etat, trop conscient de leur richesse intérieure et de leur ardeur au travail. Ainsi, il prend soin des orphelins, assigne certains sujets à des rentes... mais il fait saisir, en 1239, tous les exemplaires du Talmud et, en 1242, en fait brûler vingt quatre charrettes pleines en place publique! De très nombreux "mauvais livres" échappent à ce bûcher : celui de 1248 leur sera fatal !

Il est vrai, Louis IX capitalisa fort



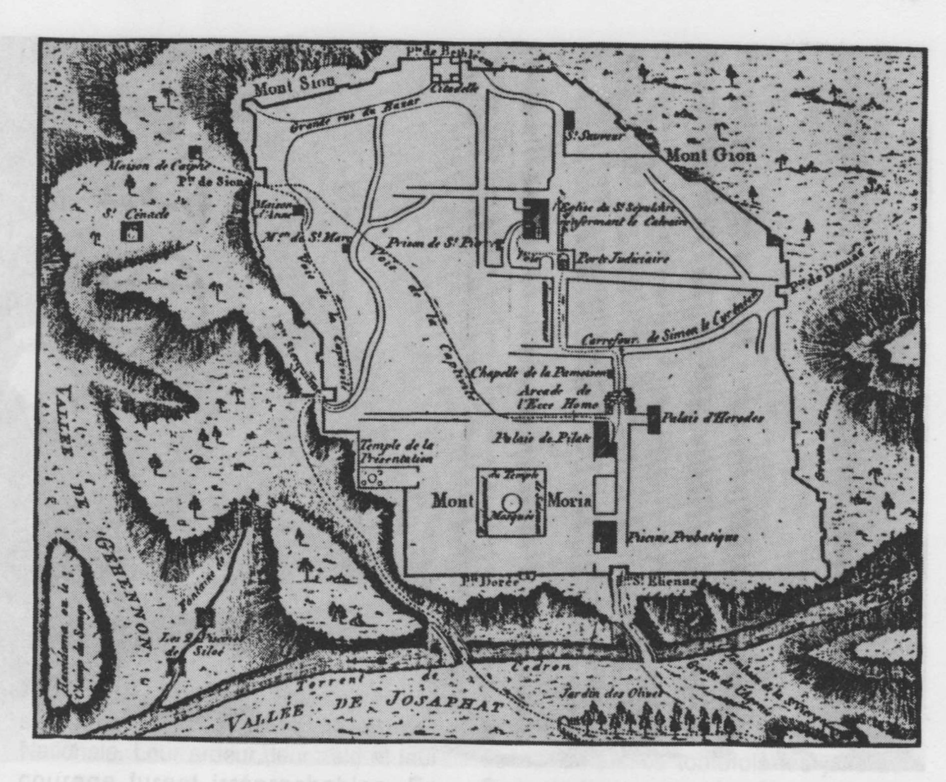
*Le juif et sa famille périssent sur le bûcher.*

peu de reconversions réelles au temps de l'apaisement. Puisque la douceur n'arrivait pas à bout des juifs, sans doute l'humiliation, puis la ségrégation donnerait-elle d'autres résultats...



*Sceau de saint Louis.*

Saint-Louis vint renforcer sa politique: afin d'empêcher tout commerce entre chrétiens et juifs, ces derniers furent contraints de porter sur la poitrine la rouelle, signe distinctif apparent de couleur jaune (déjà!) selon l'ordonnance du 12 juin 1269. Deux ans plus tard, Philippe le Hardi, trouvant insuffisant le




*Plan de Jerusalem (fin 18e). Foyer des religions universelles.*

port de la rouelle, impose aux juifs de placer une corne sur leur barret (chapeau de l'époque) et leur interdit, entre autre, de se baigner dans la seine. Ainsi, ils furent exposés une nouvelle fois à la risée publique et aux injures.Philippe III n'améliore en rien leurs conditions de vie. Il en vint même à les condamner à 300 livres d'amende pour avoir chanté trop haut dans les synagogues! Ce crescendo de mesures vexatoires n'en est qu'à son début : le 14° Siècle allait apporter son lot.




*Le juif au grand bonnet. Eau forte de Rembrandt - 1639.*

Philippe IV, dit Le Bel, mande ses justiciers de punir les juifs construisant de nouvelles synagogues, où ils chantent avec trop de ferveur et où ils se servent, malgré les interdits, du Talmud (1299). Tourments multiples, taxes massacrantes, objets de spéculation dépouillent jusqu'au dernier sou tous les juifs du royaume. Ne pouvant plus rien en tirer, Philippe IV les exile en 1306 sous les insultes de la multitude. Le roi s'approprie leurs biens et se permet ainsi quelques largesses dans son entourage...

Son fils, Louis X, dit Le Hutin, rappela les juifs sur le territoire français. En 1315, il les prend sous sa protection personnelle, et leur rend une partie de leur liberté religieuse et de leurs capacités civiles. Mais en 1321, ils furent bannis une nouvelle fois de France... accusés d'être la cause de l'épidémie de lèpre qui sévissait dans le royaume.

Charles V, dit Le Sage, les rappela dès son couronnement et leur accorda privilèges, franchises et distinctions : il abolit toutes les mesures discriminatoires, les exempta de tout versement de l'impôt, les soumit à un droit individuel d'entrée et de séjour dans Paris et leur prêta les ouvrages religieux confisqués par les rois précédents (cent ouvrages environ ont pu être récupérés). De plus, il les plaça sous la sauvegarde royale; leur seule parole faisait foi en justice.

De tels privilèges, tout à fait inattendus par les juifs, furent mal acceptés par le peuple et l'Eglise. S'en suivit une formidable révolte au début du règne de Charles VI; les massacres se succédèrent et peu de juifs survécurent. Ce fut, par un édit du 13 septembre 1394, la date d'un nouvel exil. Le soulèvement du peuple fut tellement violent que Charles VI fut contraint de prendre cette décision. Aucun juif ne fut maltraité, ni pillé. Cependant, tout ce qu'ils ne purent emporter vint garnir les caisses du royaume.

Les quelques centaines de rescapés des communautés de Paris se fixèrent en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Afrique du Sud. Toutefois, des juifs survécurent dans les régions limitrophes peu à peu annexées par les rois de France, tantôt tolérés, comme dans le Dauphiné, tantôt pour-

*Un lépreux.*





Les personnages de la Synagogue par Rembrandt.

chassés comme en Provence où cependant ils trouvèrent refuge à Avignon, région pontificale.

Voici donc Paris interdit aux juifs. Ils le restera jusqu'à la Révolution, avec toutefois quelques accommodements. Les autorisations de séjour sont délivrées en très petite quantité. Si toutefois un juif était découvert démuni de toute permission, il risquait la peine capitale. Quelques personnages importants de confession israélite séjournèrent dans la capitale pendant cette période, mais nul ne s'y fixa.

En 1611, Elie de Montacte, médecin de Marie de Médicis, professe, avec autorisation et égard de la reine, la religion juive et obtient la liberté de conscience pour sa maison. Cette protection royale permit aux juifs de vivre sans inquiétude quelques années à Paris.

Louis XIII n'aborda pas la question juive de la même manière. Le 23 avril 1615, il bannit les juifs de son royaume... Ils avaient été surpris à célébrer la Pâque. Cette expulsion se fit sans grand dommage pour la communauté qui n'avait pas encore eu le temps nécessaire pour s'affermir.

"Nos seigneurs de la synagogue
Cette race orgueilleuse et rogue..."

Que de pamphlets suscitèrent le peu de juifs habitant Paris! Que de crimes leurs furent imputés à tort! En 1650, il ne faisait pas bon vivre à Paris lorsque ses croyances religieuses n'étaient pas celles du roi.

La Régence nous a laissé peu de renseignements sur les conditions de vie des juifs à Paris. Cependant, le libéralisme du Régent et l'humanisme des Encyclopédistes entraînent un certain relâchement de la surveillance policière. Les autorisations de séjour sont accordées avec plus de facilité, et sont très souvent prolongées. Humiliante sujétion à laquelle les juifs devaient se plier. Cependant, ils avaient obtenu le droit de pratiquer librement leur culte et avaient suscité les éloges de nombreuses personnalités. Citons par



exemple Mirabeau qui rédigea "Sur la réforme politique des juifs" à propos des liens solides des membres de la communauté juive, ou l'Abbé Grégoire qui n'hésita pas à proclamer leurs vertus familiales:

*"Rien de plus rare chez eux que l'adultère, l'union conjugale y est vraiment édifiante, ils sont bons époux et bons pères. Leurs femmes, après l'enfantement, daignent se souvenir qu'elles sont mères. Jamais on n'en voit négliger leur ménage ou le dilapider. Elles ne connaissent pas la passion du jeu; les révolutions des modes ne les atteignent guère... ils ont une tendresse effective pour les auteurs de leurs jours... ils s'honorent d'une tendre vénération pour les vieillards, vertu touchante, presque inconnue dans nos moeurs mais si célèbre dans la haute antiquité et qui rappelle le gouvernement patriarcal."*



Mais le Révolution approche. Elle allait affranchir quelques centaines d'israélites venus de toutes les régions de France, et même de l'étranger.

## Citoyens français

*"5000 français se sont levés esclaves, il dépend de vous qu'ils se couchent libres."*

Abbé Grégoire

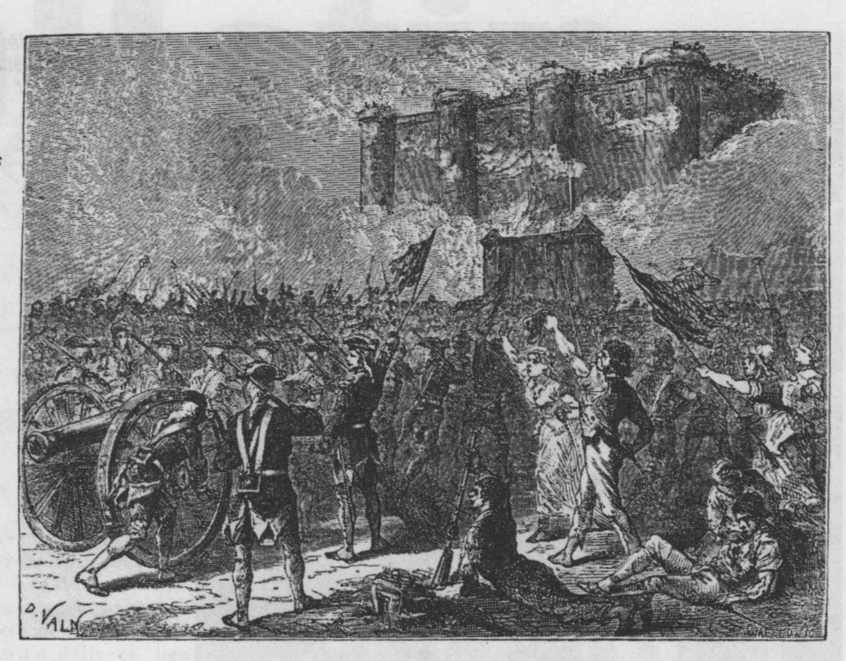
A la veille de la Révolution française, 40 000 juifs vivent à l'intérieur de nos frontières. La plupart du temps, ils habitent les campagnes, les villes leur étant interdites. Cependant, on en dénombre 700 à Paris. Ils bénéficieront des mesures prises en 1789 :
- Emancipation juridique des individus.
- Le culte israélite toléré mais non reconnu.
- Autonomie des communautés.

Ces améliorations de leur statut juridique joueront bientôt un rôle déterminant dans la modification des structures du judaïsme français. Tout en restant un groupe distinct, socialement et juridiquement, par habitude et par défiance, ils vont mettre leur étonnante faculté d'adaptation au service d'une intègration que la Révolution rend enfin possible.

Mais reprenons les différentes étapes de cette émancipation.

Le 15 juin 1788, Malesherbes demande à l'intention des juifs, le droit de:
- s'établir sur toute l'étendue du royaume,
- exercer toutes les professions,
- posséder et cultiver les fonds de terre,
- être admis aux Chambres de Commerce, aux Charges Municipales, judiciaires...
- pratiquer librement leur culte.





*La Bastille tombe sous les assauts du peuple*

Un an après, presque jour pour jour, la Bastille tombe sous les assauts du peuple.

Le 1er octobre 1789, après avoir affranchi les comédiens et les bourreaux, l'Assemblée Constituante décide de s'intéresser au statut des juifs. Rappelons que l'Abbé Grégoire fut le premier à demander l'assimilation complète des juifs aux autres citoyens. Il est vrai, qu'aux premiers jours de la Révolution, un quart des juifs parisiens se sont enrôlés dans la Garde Nationale. Leur ardeur, leur zèle et leur courage furent irréprochables. En échange, ne méritaient-ils pas le droit à la reconnaissance publique ?

Mais le 24 décembre de la même année, la Constituante ajourna toutes les décisions prises à l'égard des juifs. Ces derniers ne désespèrent pas pour autant et c'est avec encore plus de véhémence qu'ils se font entendre afin d'accéder au titre de citoyens. L'Assemblée Nationale est saisie par la Commune de Paris afin que chaque juif soit reconnu comme "citoyen actif" de la Nation: "Ils le méritaient comme une récompense, s'il ne leur était pas dû comme un acte de justice".

Deux années de débats furent nécessaires pour avoir gain de cause. Heureux d'être enfin reconnus par la loi, les juifs se lancèrent à corps perdu dans l'industrie.

## L'Empire et la Restauration

"Leurs bras ne servirent à la consommation d'aucun crime, leurs fronts ne furent souillés d'aucune tache.".

Les juifs proclament toujours plus fort leur aspiration vers la liberté avec une conduite irréprochable dans leur vie professionnelle comme privée.

Mais Napoléon Ier vint bouleverser cette vie paisible et tranquille installée après les heures tourmentées de la Révolution. En 1806, il prit les dispositions nécessaires afin que les juifs ne soient plus "une nation dans une nation". Ainsi, il ordonna que sur trois mariages, un d'entre eux soit mixte. Selon lui, le judaïsme perdrait ainsi de sa force.

Le 17 mars 1808, l'Empereur statue sur de nouvelles restrictions et humiliations, desquelles toutefois les juifs de Paris étaient exemptés. Cependant, il dut revenir rapidement sur les termes de son ordonnance, tant l'accueil en fut négatif. Le 13 avril 1809, sous son autorité, le Consistoire est nommé. Il est mis en place le 2 mai 1809. Sous la présidence du Grand Rabbin Michel Sélignan, cette assemblée de vingt-cinq notables se réunit pour débattre "sans guide, ni modèle à suivre".

Sur les 2733 israélites vivant alors à Paris, 1324 y étaient nés. Ils habitaient le troisième ou le quatrième arrondissement, dit "Le Quartier juif". En effet, ils avaient bâti toute leur existence dans ce faible périmètre. Tout y était: de leurs propres commerçants à leurs boucheries casher, leurs sociétés d'assistance et de bienfaisance, leurs synagogues, le siège du consistoire central et parisien et ils y exerçaient leurs professions.

A l'orée de la Restauration et du couronnement de Louis XVIII, les juifs acquéraient chaque jour une plus grande estime. Le gouvernement reconnut d'ailleurs leurs efforts en inaugurant le 5 mars 1822 une synagogue consistoriale, rue Notre-Dame de Nazareth.

Charles X n'inquièta aucunement les juifs durant son règne. Quant au règne libéral de Louis-Philippe, il fut bienveillant et équitable. Il demanda cependant aux israélites une ardeur moindre dans leur religion, et leur imposa l'obligation de travail quotidien. A noter, la liberté de culte absolue.

L'intègration des juifs dans la société française était telle que certaines personnalités allèrent jusqu'à proposer la traduction des textes de



*Pendant la dernière guerre, les juifs étaient obligés de porter l'étoile jaune.*

prières en langue française et de transférer le sabbat le dimanche, ceci afin de mieux s'accorder aux moeurs d'origine chrétienne de notre pays! Inutile de décrire la vive émotion qui agita les 12000 juifs devant la perspective de tels changements.

Le 8 février 1831, le roi ordonna que les ministres du culte israélite, tout comme les prêtres, soient rémunérés par l'Etat.

Cependant, l'intégration des juifs et leur présence à tous les échelons en vue de la société suscitait l'envie et entretenait un antisémitisme latent, qui se traduisit par de violentes réactions. Le consistoire dut intervenir afin de calmer toute cette agitation. Mais nous sommes en 1848...

## D'une République à l'autre

Lorsque la révolution de 1848 éclata, les juifs n'hésitèrent pas à s'enrôler dans la Garde Nationale. Quand le calme revint, le consistoire se remit au travail. Le nouveau temple de la rue Notre-Dame de Nazareth avait à peine ouvert ses portes, que l'on s'aperçut qu'un second était nécessaire. Les transactions durèrent tant de temps que lorsque enfin on se décida, il en fallait un troisième. Les temples rue des Victoires et rue des Tournelles furent construits grâce, en partie, au concours financier du baron Gustave de Rotschild. En 1852, ce dernier fit construire un hôpital et, en 1865, une école de travail pour les enfants juifs.

De nombreuses oeuvres humanitaires et de bienfaisance sont mises en place.

La principale cause de la déclaration de guerre entre la France et la Prusse? Les juifs, bien sûr. Toujours désignés comme le bouc émissaire de tous les malheurs et de toutes les misères, "le juif est partout". Partout, oui, même sur les champs de bataille pour défendre une nouvelle fois la patrie en danger.

Cependant, la France est vaincue. L'Alsace-Lorraine est détachée de la patrie et l'ennemi entre dans Paris. Quand enfin il se retire, c'est le siège de Paris, la Commune avec ses épisodes douloureux.

La communauté juive pansa ses nombreuses blessures et se remit sans tarder au travail. Tous ses services étaient inorganisés, parfois dépeuplés et le plus souvent sans ressources. Il fallait accueillir les juifs d'Alsace et de Lorraine, immigrant à Paris...

## Le 20e Siècle

Paris devint le refuge des persécutés et des exilés des gouvernements antisémites d'Europe Centrale et Orientale, de la fin du 19° au début du 20° Siècle. Cent mille d'entre eux se fixèrent sur les berges de la Seine. Les comités de Bienfaisance les prirent en charge afin d'améliorer les conditions d'accueil. Les juifs d'origine occidentale restèrent fidèles à l'aspect purement religieux du judaïsme, tout en appréciant une ouverture sur le voisinage chrétien. Quant aux juifs d'origine orientale, ils s'attachèrent à leur langue, le yiddish, et se replièrent sur eux-même pour mieux s'affirmer.

Deux dates, deux guerres mondiales, deux chiffres :

1914-1918 : 150 000 juifs

1939-1945 : 250 à 320 000 juifs.

Ils sont regroupés principalement sur Paris et sa proche banlieue, Lyon et Marseille. Quelques petites communautés peuplent la province.

Comme au cours du 19° Siècle, l'accroissement de la population juive en France est la conséquence de l'immigration, amplifiée entre les deux guerres. Ainsi, 70 000 juifs russes, polonais, roumains, lithuaniens et hongrois s'établirent à Paris entre 1920 et 1930: 15 000 sépharades (origine maghrébine et de l'ancien empire Ottoman) s'établirent en grande partie dans le midi de la France.

De même, la prise de pouvoir par



*...Les enfants eux-mêmes faisaient l'objet d'une discrimination.*

Nº 75 — 2e année HEBDOMADAIRE VENDREDI 25 JUIN 1943

# Bulletin de l'Union Générale des Israélites de France

INFORMATIONS JUIVES ZONE OCCUPÉE

LE NUMÉRO : 1 franc

ABONNEMENTS 3 mois ... 14 fr. 6 mois ... 26 fr. 1 an ..... 50 fr.

Compte Chèque postal de l'U.G.I.F. 3.348-68 Paris

RÉDACTION-ADMINISTRATION : 9, RUE GUY-PATIN, PARIS-X — Tél. TRUdaine 25-48

## Le Commissaire Général aux Questions Juives

## COMMUNIQUE :

En vue de subvenir aux besoins de la communauté juive de France, le Gouvernement vient d'élargir la dotation financière de l'Union Générale des Israélites de France, en imposant par arrêté du 11 mai 1943 (Journal Officiel du 5 juin 1943) aux juifs et aux dépositaires de biens juifs, des obligations nouvelles auxquelles il importe de donner une large publicité afin que le *premier septembre 1943,* sous peine de sanctions.

Chaque assujetti devra, lors du versement, faire connaître par déclaration spéciale ses nom, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité, profession, adresse actuelle, numéro et date de sa carte d'identité et autorité qui l'a délivrée, lieu où la déclaration prescrite par la loi du 2 juin 1941 a du juif titulaire du dépôt ainsi que les bases du prélèvement.

L'attention des juifs et des dépositaires de biens juifs est spécialement attirée sur les sanctions que provoquerait l'inobservation des instructions gouvernementales contenues dans l'arrêté du 11 mai 1943.

**AVIS IMPORTANT** Nous avons en mains de la correspondance des israélites ci-dessous énumérés, qui se trouvent actuellement dans différents camps de travail et dont nous n'avons pu joindre les familles :

Band Erich pour Mme Band Bertha.
Bereskin Sphrajen » M. Koczinski Sevrin.
Blat Mosek » M. Rubinson Schloma.

*Aussi surprenant que cela puisse paraître, ce Bulletin a paru de 1941 à 1944, en zone occupée, légalement, et tout à fait ouvertement.*

*On lira avec intérêt à ce propos le livre de Maurice Dreyfus : "Des Juifs dans la collaboration l'UGIF 1941-1944 Editions EDI 1980.*

COMMISSARIAT GÉNÉRAL AUX QUESTIONS JUIVES

CERTIFICAT 10392

DE NON-APPARTENANCE A LA RACE JUIVE

Le Secrétaire Général

... du 2 juin 1941.

TRÈS IMPORTANT Voir au Verso

*Ce certificat de 1941 permettait d'échapper à toute persécution.*

Hitler, l'annexion de la Sarre et de l'Autriche et la conquête de la Tchécoslovaquie apportèrent leur lot de réfugiés juifs à la France, soit 50 000 entre 1933 et 1939.

Ainsi, à la veille de la seconde guerre mondiale, plus des deux tiers des juifs résidant en France étaient étrangers ou apatrides.

Après 1945, le judaïsme parisien reste le plus important d'Europe, soit 150 000 juifs.

Au début des années 80, ce chiffre est presque quadruplé. La judaïcité française est numériquement la plus importante de l'Europe Occidentale avec ses 535 000 juifs.

Les Etats-Unis occupent le premier rang de la diaspora avec 5 690 000 et l'Union Soviétique le second avec 1700000. La France est au troisième rang, position qui s'explique par les multiples migrations liées directement aux caprices politiques de bien des gouvernements étrangers.

Battue dans les flots de l'adversité, la communauté juive française n'a pas sombré. Elle a résisté à plus de vingt siècles de persécutions fréquentes, en maintenant les valeurs essentielles du judaïsme.

Isabelle LEVY

## PROSCRIPTION ET PERSECUTION DES JUIFS

**45 Expulsion des juifs de Rome par l'Empereur Claude**
**201 Conversion au judaïsme puni dans l'Empire romain**
**339 Mariages entre juifs et chrétiens interdits dans l'Empire**
**612 Persécution systématique des juifs par les Wisigoths (Espagne)**
**627 Population juive de Médine éliminée par Mahomet**
**693 Le commerce interdit aux juifs dans l'empire des Wisigoths**
**694 L'Eglise décrète l'asservissement de tous les juifs espagnols (Concile de Tolède)**
**1009 La persécution des juifs et chrétiens dans l'Empire fatimide conduit à la destruction de l'Eglise du Saint-Sépulcre à Jérusalem**
**1078 Le Pape s'oppose à l'égalité des droits pour les juifs**
**1096 12000 juifs massacrés en Europe par les chrétiens**
**1146 Persécution des juifs en Europe**
**1189 Persécution et massacre des juifs en Angleterre**
**1215 Le Pape impose un vêtement aux juifs**
**1217 L'Angleterre est le premier pays à imposer le vêtement aux juifs**
**1290 Tous les juifs chassés d'Angleterre par le roi Edouard Ier**
**1306 Expulsion de 100.000 juifs établis en France**
**1492 Expulsion définitive des juifs d'Espagne (Torquemada Grand Inquisiteur)**
**1709-1762 Sous le règne d'Elisabeth Petrowna, Tsarine de Russie, expulsion des juifs et allemands et déportation en Sibérie**
**1935 En Allemagne, lois de Nuremberg contre les juifs**
**1942 Extermination systématique des juifs d'Europe par le 3e Reich (Six millions de gazés ou tués)**

*Courrier des lecteurs*

## A propos des frères Barberousse, Corsaires barbaresques du 16°siècle.

**Dans notre n°26 (Mars/avril 1986), nous avons publié un article sur le rachat des Captifs par les Frères Trinitaires. Un lecteur attentif, M. Cherif Mousli, nous fait part d'un certain nombre d'erreurs qui entachent l'encadré sur les frères Barberousse.**

**Le texte de M. Mousli met fort bien en évidence le problème de transcription de l'orthographe des noms propres auquel on se trouve confronté chaque fois que l'on parle d'un pays ancien ou éloigné. Problème aggravé par les changements de systèmes de transcription au cours des époques. Tel, par exemple, Mao Tse Toung, devenu Mao Zetong ou bien Omar devenu Umar.**

La légende du portrait de Aroudj en haut à droite mentionne: "Sa carrière... le mena jusqu'au trône d'Alger. Il y fut tué en 1518 lors de la prise de la ville par Charles-Quint". Ce qui est totalement faux. Aroudj n'est pas mort à Alger d'une part, et, d'autre part, Charles-Quint n'a jamais pris la ville d'Alger. Lorsqu'il la bombarda en 1541, Aroudj était déjà mort depuis vingt-trois ans. Premier paragraphe, "Les frères Horouch et Scherreddin", la note dit: "Transcription de leurs noms arabes Harudj et Khayr al-Din". Il s'agit plutôt d'un mauvaise transcription de leurs noms musulmans: Aroudj et Kheïreddine, surnommés les "Frères Barberousse" à cause, dit-on de la couleur rousse de la barbe du frère cadet. Selon d'autres, ce serait une altération du surnom donné à l'aîné, "Baba-Aroudj". Ils sont originaires de l'Ile de Mytilène (l'antique Lesbos), fils d'un potier, grec selon les uns, turc selon d'autres, et d'une veuve d'un prêtre grec.

Aroudj s'appelait véritablement "Omich" et Kheïreddine "Khidir", avant de s'engager au service des Ottomans; tout corsaire devait automatiquement prendre un nom musulman et se convertir à l'Islamisme. Ceux qui abjuraient leur religion (les Chrétiens) étaient appelés en Europe "les rénégats". Il y avait, en 1568, 6000 corses sur les 10 000 rénégats (Jean Moulaü -*Les états barbaresques* - P.U.F. coll. Que sais-je Paris 1973.) Aroudj serait une forme ottomane de l'arabe "oura" signifiant chef militaire.

4° paragraphe: Le souverain de la Cité-Etat d'Alger s'appelait "Sélim Toumi" et non pas "Sélim Sutémy". "...il fit peser sur les Arabes et les Algériens la tyranie la plus odieuse" de quels Arabes s'agit-il? L'auteur voulait-il écrire les Arabes algériens ou bien désigner par "Arabes" les Arabophones et par "Algériens" les Berbérophones, les deux grands ensembles de la population algérienne? Une telle hypothèse paraît invraisemblable et la question demeure sans réponse. La milice "Odjaq" (foyer en ottoman) était constituée d'abord uniquement d'Ottomans et plus tard, de Qouloughli (fils d'Ottomans et d'algériennes). Les Algériens ou Maures ou Arabes Blancs, selon les expressions farfelues de l'époque n'étaient pas admis.

5° paragraphe: "....et l'assiégèrent dans le château de Tremcen". Il faut entendre par "château" une forteresse type "kasba" et "Tremcen" n'est autre qu'une mauvaise transcription de Tlemcen, ville dans l'ouest algérien. "...il fut atteint à huit lieues de Tremcen" c'est à dire en réalité à 224 km de Tlemcen, à Rio Salado, nom que donnaient les Espagnols à l'actuel Oued El-Malah (l'antique Flumen Salsum des Romains). Il y fut tué à l'automne 1518 à l'âge de 44 ou 45 ans. La biographie de Aroudj est très mal connue des historiens. Il commença sa carrière à l'âge de 13 ans, dit-on, ou 20 ans selon Diégo de Haëdo (*Epitome de los rayes de Argel*).

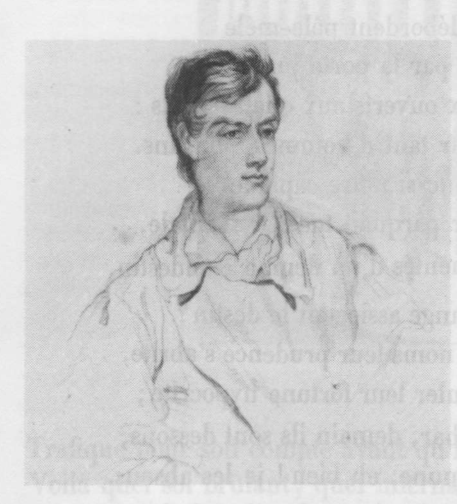
6° paragraphe: lire "Kheïreddine succèda à son frère Aroudj". Selon l'inscription visible à la mosquée dite "Djamaâ Djédid" d'Alger plus connue sous le vocable de "Mosquée de la Pêcherie" qu'il fit construire, Khidir prit le nom de Kheïreddine et le titre de Soltane. La plaque date de la première décade du mois de Djoumada El-Aouèl 926 du calendrier islamique correspondant au 19-28 avril 1520. Les italiens altérèrent le nom de Kheïreddine en "Ariadeno". Le Grand-Seigneur, comme était appelé à l'époque Sélim 1er, gouverneur de l'empire ottoman, nomma Kheîreddine "Captan-Pacha", et non pas vice-roi d'Alger. "Pacha" était un titre honorifique supérieur devenu officiel à partir de 1587 pour remplacer celui de Bey-ler-Bey (Bey des Beys). Pour Biserte, lire Bizerte (orthographe exacte), ville sur la côte tunisienne.

Kheïreddine réalisa l'unité politique de l'Algérie, pays jusque là morcelé par des guerres de royaumes se supplantant les uns sur les autres. Il mourut le 4 juillet 1546, après avoir consacré le reste de ses jours à des oeuvres pieuses. Enterré à Besiktas (prononcer Béchiktache) en Turquie, sur sa tombe est gravé le chronogramme en langue arabe "Mata Raïs El-Bahr" (le capitaine des mers est mort). Son fils Hassane fût à la tête de la Régence d'Alger de 1552 à 1556, succédant à Mohamed-Hassane (1545-1552). **Cherif Mousli**

Note: Barbaresque est un mot qui n'a rien à voir avec l'adjectif français barbare. Il vient de l'italien barbaresco (vers 1534) qui a rapport avec la Barbarie (Afrique du Nord) pays des Berbères.

# LE JEU DE LA BOURSE

*La Bourse selon vous, ô gens de la campagne, est un jeu comme un autre, où l'on perd et l'on gagne.*
***Ponsard (La Bourse 1856)***



**La Némésis par Barthélemy (du nom de la déesse de la justice et de la vengeance céleste), est un célèbre recueil de satires hebdomadaires qui parurent du 1er mars 1831 à la fin de février 1832. Le poëte marseillais, aidé de son compatriote Méry, s'engagea à faire paraître, chaque semaine une virulente satire en vers, dirigée contre le gouvernement de Louis-Philippe et contre ceux qui avaient confisqué, au profit de la monarchie, la révolution républicaine de 1830.**

**Nous avons choisi, parmi ces pamphlets, celui du 5 février 1832 : le jeu de la bourse.*(1)***

*(1) JOUER à LA BOURSE : spéculer sur la variation des fonds qui se négocient à la bourse.*

Je ferai cette fois un portrait digne d'elle,
Je crayonne à ma vitre et calque mon modèle :
Sur la rue où j'assieds mon bruyant Hélicon,
De la rampe de fer qui borde mon balcon,
D'où jaillit *Némésis* à l'aube des dimanches,
Je puis toucher du doigt ces colonnades blanches,
Ces aiguilles de fer que le crime puissant
Élève pour noyer un tonnerre innocent, (1)
Ce toit chargé de plomb en feuilles laminées
Que noircit le nuage éclos des cheminées;
Le bon provincial, étranger néophyte,
Arrivé le matin par Caillard et Laffitte,
Demande avec candeur, en le montrant du doigt,
Quelle divinité réside sous ce toit :
Hélas ! l'agioteur a, sous ses colonnades,
Commencé, dès midi, ses lentes promenades;
Il est là, chaque jour, même quand la saison
De son dôme glacé comprime l'horizon;
Serré dans son manteau, les lèvres sur l'agrafe,
Il épie avec soin le voisin télégraphe,
Il accuse vingt fois, d'un regard soucieux,
Le brouillard qui retient la hausse dans les cieux,
Et qui suspend le cours de ses rentes prospères
En clouant la vigie aux tours des Petits-Pères. (2)
Sur un chemin de neige, au milieu de janvier,
Voyez l'agioteur : pareil au loup-cervier,
Il semble calculer, dans ses courses errantes,
L'heure de déterrer le cadavre des rentes :
Les honteux coulissiers, les frauduleux marrons,
Craignant l'abord du temple, errent aux environs;
On les distingue tous à leur mine sournoise,
Embusqués sous l'auvent de la *Porte Chinoise*,
Au café Gobillard, au Magasin de Thés
Qui coupe brusquement l'angle des *Nouveautés*.
Dans ce frais Parthénon où la raison s'énerve,
Au lieu du saint autel de la sage Minerve,
S'élève un rond balustre où de noirs écriteaux
Du crédit de l'État enregistrent le taux; (3)
Là, le banal huissier, d'une voix de sybille,
Dit les cahotemens de la rente mobile;

(1) On a prodigué les paratonnerres sur le toit de la Bourse.

(2) Télégraphe placé sur l'église des Petits-Pères, à deux cents pas de la Bourse.

(3) Au milieu de la salle de la Bourse est une espèce d'estrade, entourée d'une grille ronde : c'est là que se tiennent les agens de change; là, aussi, le crieur des fonds affiche les variations du cours pendant toute la durée de la séance.

Il révèle aux mortels si de meilleurs destins
Sont promis par les dieux aux fonds napolitains ;
Aux pasteurs de la Bourse il apprend sous quels astres
On sème les lingots, on recueille les piastres;
Dans quel pressant besoin, dans quels extrêmes cas
On peut en bons royaux convertir les ducats :
Chaque fois que son cri, comme un oracle intime,
Fait décliner la rente ou l'accroît d'un centime,
Le pavé noir et blanc, symétrique échiquier,
Résonne, sillonné, sous l'orteil du banquier ;
Un bruit confus de voix sort des nefs latérales;
Les villes de commerce, aux couronnes murales,
Vienne, Saint-Pétersbourg, Londres, Turin, Milan,
S'agitent de frayeur à l'aspect d'un bilan ; (4)
Aux loges du plafond l'œil du croupier admire
L'élégant agio paré d'un cachemire, (5)
Qui, des fades boudoirs fuyant le madrigal,
Rêve le trois pour cent sur le lit conjugal.
Ces banquiers féminins de scandaleuse histoire
Fondent dans leur ménage un jeu contradictoire ;
Car, tandis que la baisse écrase leurs maris,
En faveur de la hausse elles font des paris.
Change ce temple grec en Théâtre-Français (6)
O chaos ! dans ce gouffre où préside le sort,
A flots tumultueux la foule rentre et sort ;
Les effrénés joueurs débordent pêle-mêle
Par le large escalier, par la porte jumelle,
Par tous les soupiraux ouverts aux quatre vents :
L'œil est halluciné par tant d'hommes mouvans.
Et que diriez-vous donc si notre capitale
Dans cet Érèbe impur parquait tous ses Tantale,
Tous ceux qui, tourmentés d'un démon clandestin,
Par leur agent de change assiégent le destin?
En vain sous de faux noms leur prudence s'abrite,
Un seul coup fait crouler leur fortune hypocrite ;
Aujourd'hui sur le char, demain ils sont dessous,
C'est la chance commune, eh bien ! je les absous.
Mais de quel nom flétrir, de quel cachet de honte,
Celui qui, dans le poste où la faveur le monte,
D'un secret politique, en ses mains retenu,

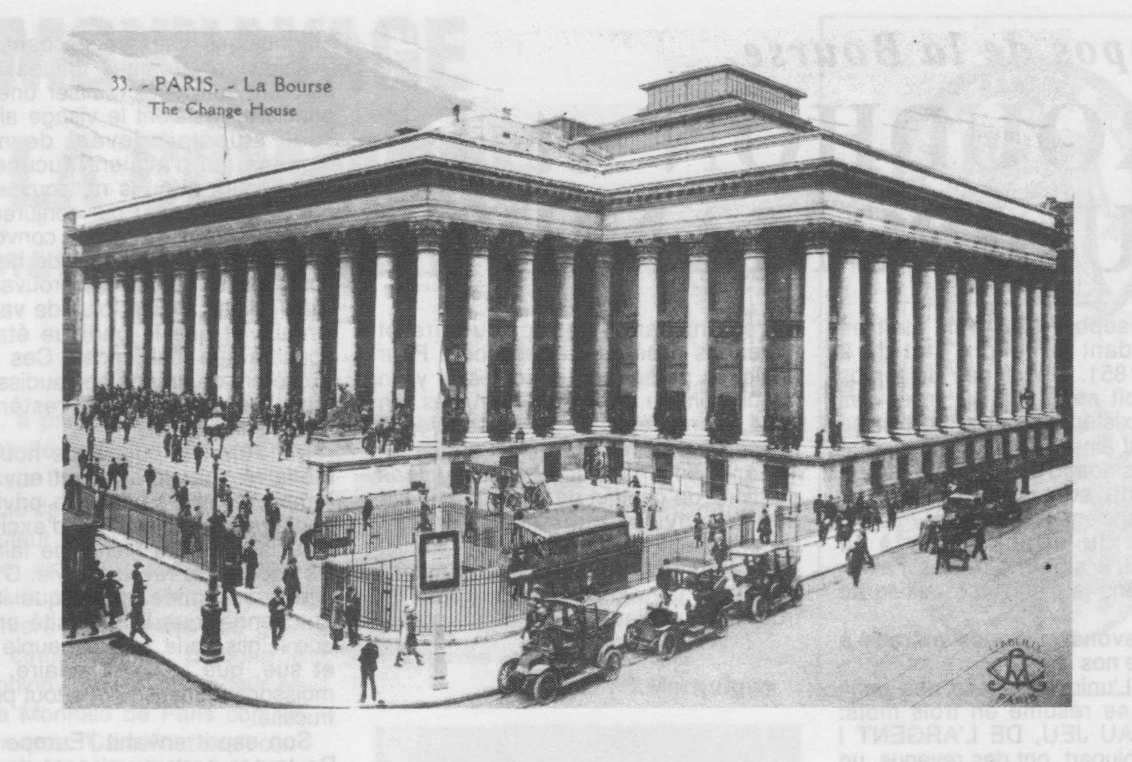
(4) Les noms de toutes les grandes villes de commerce sont inscrits sur les murs de la grande nef de la Bourse.

(5) La galerie qui conduit au Tribunal de Commerce et qui a vue sur la salle de la Bourse, comme la galerie d'un théâtre a vue sur le parterre, était, il y a peu de temps encore, encombrée chaque jour d'un essaim de femmes qui venaient spéculer sur les chances de la rente. Le président actuel du Tribunal de Commerce, M. Ganneron, a rendu tout récemment une ordonnance qui interdit aux femmes l'entrée de la Bourse. Depuis lors, les joueuses stationnent sur les marches du péristyle, du côté de la rue Notre-Dame-des-Victoires; et là, des commis d'agens de change viennent incessamment les tenir au courant des fluctuations de la rente.



**Les gens d'affaires — Daumier**

*Messieurs les actionnaires*
*Le créateur de la société, Me Macaire, s'est démi de ses fonctions de gérant. Voici l'état dans lequel il a laissé l'opération : Capital social 800,00 F.*
*— Dépenses d'affiches, annonces, prospectus, articles payés 400,00 F — Achats de fourneaux économiques, allumettes, casseroles et carottes 1re qualité, 400,000 F*
*— Reste en caisse quatre cent mille zéros... En un mot, notre fonds est fricassé nous l'avons mangé ; le bouillon dont nous devions inonder Paris, c'est nous-même qui l'avons bû et si nous ne mettons pas du beurre dans les épinards, la marmite est renversée.*
*(Un nouveau versement de 300,000 F est voté à l'unanimité...)*




Trafique pour son compte avant qu'il soit connu ? (7)
Voilà quel sol brûlant, quel infernal domaine
Hante, les yeux bandés, la frénésie humaine !
On frémit en songeant que dans ce lieu maudit
Prosaïques joueurs, à face toujours blême,
Rien ne séduit en vous ! et vous n'avez pas même,
Devant ces escaliers par l'agio battus,
Ces vices des joueurs, beaux comme des vertus :
Votre jeu, c'est le jeu des âmes égoïstes.
Puis lisez nos docteurs, lisez nos moralistes,
Ils n'ont, dans leurs écrits, pas assez de tisons
Pour embraser le jeu parqué dans des maisons ;
Ils se fondent en pleurs sur le trente et quarante,
Mais ils ont un œil sec pour le jeu de la rente ;
Ils ne flétrissent pas ce pompeux Charenton
Où le billet de mille est à peine un jeton,
Où l'on pipe les dés, où la nouvelle fausse
Nous fait sauter la coupe au moment d'une hausse,
Où l'ingénu joueur connaît à ses dépens
Que là chaque croupier lui dresse un guet-apens.
Allez, vous faites bien : flétrissure complète
A l'étourdi qui perd deux francs à la roulette !
Anathème à celui qui, dans son jeune élan,
Marque au front ce joueur, Caïn aléatoire ! (8)

Mais honneur éternel au ponte de bon ton,
Qui, dans le grand tripot, arrive en phaéton ;
Qui, sur les fonds publics aux chances inégales,
En face du soleil bâtit ses martingales ;
Qui, chaque jour, immole à ses dieux infernaux
Les biens du fonds dotal et les paraphernaux ;
Qui vend sa conscience au profit de sa caisse,
Aujourd'hui pour la hausse et demain pour la baisse,
Et s'échauffe suivant l'apparence du gain,
Le matin pour Guizot et le soir pour Mauguin !
Voilà l'homme d'honneur qu'on estime et qu'on fête !
Voilà donc la morale ainsi qu'on nous l'a faite !
Pauvre morale ! un jour peut-être nous verrons,
Aux quatre socles nus qui bordent les perrons,
La sainte banqueroute érigée en statue ;
Aux grands forfaits publics le siècle s'habitue,
Se cave de cent sous aux tables de brelan !
Qu'il soit partout honni ! qu'un signe bien notoire
On traque aux boulevarts la roulette en plein air,
Et le flegme des lois sauvegarde Kesner ! (9)

(6) Mademoiselle Mars. Cette célèbre comédienne spécule ouvertement sur les fonds publics, et était une des habituées les plus assidues de la galerie dont nous parlions plus haut.

(7) Quelques-uns des ministres qui ont eu le télégraphe dans leurs attributions ne se sont pas gênés, *dit-on*, pour garder pendant quelques heures une nouvelle qui devait influer puissamment sur les fonds, et s'en servir pour spéculer eux-mêmes à coup sûr, au risque de tous les inconvéniens qui pouvaient naître de leur *légèreté*.

(8) Ceci a trait à ces joueurs dont nous parlions plus haut, qui spéculent sans avoir un sou, qui palpent les bénéfices, s'il y en a, et laissent les pertes à la charge de leur agent de change.

(9) Sur les boulevarts extérieurs surtout, quelques misérables établissent, les dimanches et les lundis, une espèce de roulette grossièrement imitée sur un rond de bois, et attrapent ainsi les économies des pauvres ouvriers. La police a fait si bonne chasse à cette nouvelle banque, qu'elle ne se montre plus que bien rarement.

Quant à Kesner, on se rappelle sans doute qu'il se sauva, en 1831, emportant une somme de plusieurs millions au trésor, dont il était caissier. Kesner était encore une victime du jeu de la Bourse. Il vient de mourir en Angleterre, où il s'était réfugié.

*A propos de la Bourse.*

# PROUDHON et la "TULIPOMANIE"

Pierre Joseph **Proudhon** était en prison pendant le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Libéré peu de temps après, il doit songer à se créer des moyens d'existence pour entretenir sa famille. C'est ainsi qu'il publie, sur commande, sans nom d'auteur, avec la participation de son collaborateur G. Duchêne, (ancien rédacteur du *Peuple*) le **Manuel du spéculateur à la Bourse**, qu'il signera, après l'avoir complété dans la cinquième édition de 1857

Nous relevons quelques extraits à l'attention de nos lecteurs:

(p.113) ...L'unique pensée des gens de Bourse se résume en trois mots: GAGNER, AU JEU, DE L'ARGENT ! Tous, ou la plupart, ont des revenus, un commerce, une industrie, un état, des moyens d'existence enfin. Que demandent-t-ils à l'agiotage, alors ? Des profits sans travail, sans capital, sans esprit d'entreprise, sans génie. La Bourse a deux oscillations, la hausse et la baisse, comme la roulette a deux couleurs : vendre en hausse, acheter en baisse, parier sur la rouge ou la noire, c'est tout un. Le hasard est le grand artisan des succès et des revers...

" *La plupart des agents de change,* dit le Bulletin de la Presse du 18 janvier 1856, *avaient reçu, depuis hier, de la province, un nombre infini de dépêches télégraphiques qui révoquaient les ordres de ventes, et les remplaçaient par des ordres d'achats.*" Voilà bien *la meule qui tourne à vide*, selon l'expression de J.-B. Say. Un déplacement de capitaux, stérile au point de vue de la production nationale, fatale aux victimes qui perdent leurs moyens d'existence et de travail : telle est la Bourse. Ce n'est ni plus ni moins qu'une transformation de la loterie tant décriée. La police traque à outrance les rares tripots clandestins ; elle protège la Bourse où les pères engloutissent, avec des escrocs, le patrimoine de leurs femmes, la dot de leurs filles, l'établissement de leurs garçons. Il y a donc, comme dit le professeur, une grande et une petite morale.

Dès qu'on ne s'assemble que pour jouer, qu'importe que l'on joue sur des chimères ou sur des réalités ?

Ici, Proudhon cite l'histoire de la *tulipomanie* reprise d'après "La Bourse de Londres" par J.Francis :

" C'est dans l'année 1634 que les principales villes des Provinces-Unies commencèrent à se lancer dans un trafic destructeur de toute espèce de commerce. La fureur du jeu qu'il alluma provoqua l'avidité du riche et les folles espérances du pauvre, fit monter la valeur d'une fleur au delà de son pesant d'or, et finit, comme toutes les frénésies de la même espèce se terminent ordinairement par toutes les fureurs et toutes les misères du désespoir. Pour quelques personnes enrichies, il y en eut un nombre prodigieux de ruinés. En 1634, on recherchait les tulipes avec le même empressement qu'on a mis, en 1844, à se procurer des promesses d'actions de chemin de fer. La spéculation a suivi exactement la même marche dans les deux cas. On prenait l'engagement de livrer certains oignons; et, par exemple, lorqu'il ne s'en trouvait que deux semblables sur le marché, comme cela arriva une fois, alors château, terres, chevaux, boeufs étaient vendus pour payer les différences. On passait des contrats et on payait des milliers de florins pour des tulipes que, ni le courtier, ni le vendeur, ni l'acheteur ne devaient jamais voir..... Mais à la fin, l'heure de la panique sonna, la confiance s'évanouit, on manqua aux engagements, on cessa de payer de tous les côtés, les rêves dorés se dissipèrent. Ceux qui, une semaine avant plaçaient les plus magnifiques espérances dans la possession de quelques tulipes, qui leur auraient suffi pour réaliser une fortune princière, restaient le visage allongé et l'oeil stupéfait devant de mauvais oignons qui n'avaient aucune valeur intrinsèque, et qu'ils ne pouvaient vendre à aucun prix. Pour conjurer le mal, les marchands de tulipes convoquèrent des assemblées et firent de beaux discours dans lesquels ils prouvaient que leurs tulipes avaient plus de valeur que jamais, et que la panique était aussi absurbe que mal fondée. Ces discours excitèrent de grands applaudissements; mais les oignons n'en restèrent pas moins sans valeur."

(p 170)... La puissance nouvelle, la féodalité boursière a tout envahi, tout remplacé; elle seule a le privilège de soulever les passions, d'exciter l'enthousiasme et la haine, de faire battre les coeurs, de révéler la vie. C'est pour elle que l'armée veille, que la police fonctionne, que l'Université enseigne, que l'Eglise prie, que le peuple travaille et sue, que le soleil éclaire, que les moissons mûrissent, que tout pousse et fructifie.

Son esprit envahit l'Europe entière. De toutes parts surgissent des crédits mobiliers, des coalitions de banquiers, des fusions, des agglomérations de capitaux et d'entreprises à l'image de ce qui se passe chez nous... Car il n'y a plus à reculer, il faut que cette situation ait une issue; et il n'y en a que deux possibles: - ou le triomphe du système, c'est à dire l'expropriation en grand du pays, la concentration des capitaux, du travail sous toutes ses formes, l'aliénation de la personnalité, du libre arbitre du citoyen au profit d'une poignée de croupiers insatiables; - ou la liquidation.

**Liquidation**! ce mot, terrible comme le sphinx parce qu'on ne le comprend pas, qui apparut en 1848 aux bourgeois stupéfaits comme une menace et une vengeance, n'a plus rien qui doive effrayer. La *liquidation*, ce n'est ni un kilomètre de railway de moins, ni une usine supprimée, ni une machine brisée, ni un muid de blé de perdu, ni une force productive quelconque anéantie. Si les 80 milliards d'opérations qui se font annuellement à la Bourse n'ajoutent pas un centime à l'actif social, l'exécution en masse de cette population parasite ne créera pas non plus un centime de déficit. Les créanciers, n'auront englouti dans leurs portefeuilles ni nos forêts, ni nos prairies, ni nos domaines cultivables; les forges, les filatures, les métiers, les denrées agricoles, les produits coloniaux ne se seront point attachés à la semelle de leurs sandales; ils n'auront point ébréché le capital national en le déplaçant, l'accaparant, le monopolisant; en établissant dîmes et corvées sous une forme quintessenciée, et mettant à rançon tout ce qui produit et consomme. Qu'ils partent!.. La *liquidation*, ce sera le retour à l'ordre, une nuit du 4 août. Gloire au travail, paix à ceux qui produisent, union et force entre tous ceux qui échangent: voilà la *liquidation*. Que si la caste crie encore à la spoliation, au martyre, du moins on ne dira plus que c'est le Juste qui est sacrifié pour le salut du peuple...

MANUEL

DU

SPÉCULATEUR

A LA BOURSE

PAR P.-J. PROUDHON

CINQUIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE DE GARNIER FRÈRES

6, RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215

1857

# LE MONNAYAGE DE LA COMMUNE

## (18 mars -28 mai 1871)




A Paris, à partir de mars 1871, les évènements de la Commune vont se répercuter sur l'activité de la Monnaie de Paris, quai de Conti.

Le Directeur en exercice, Renouard de Bussière, ainsi que ses principaux collaborateurs suivirent le gouvernement de Thiers à Versailles. Le gouvernement communaliste désigna le citoyen Zéphirin Camélinat, fondeur en bronze à la Monnaie de Paris comme nouveau Directeur. Camélinat avait contribué à la fondation de *l'Internationale*. Ouvrier méticuleux et aimant beaucoup son métier, il s'était associé à la proposition du peintre Courbet visant à "déboulonner" la colonne Vendôme et faire transporter les matériaux à l'Hotel de la Monnaie.

Camélinat voit ainsi le moyen d'assurer la frappe des pièces de 5 et 10 centimes qui faisaient alors cruellement défaut. C'est dans ce même état d'esprit que l'Hotel de la Monnaie recueillera l'argenterie prélevée dans les églises et les palais d'Etat. Le nouveau directeur exigea du sous-gouverneur de la Banque de France, le Marquis de Ploeuc (en l'absence du gouverneur, replié a Versailles) que soient livrés des lingots d'argent permettant d'assurer la frappe d'écus de cinq francs pour un montant de 2.400.000 francs.

En fait, sous la Commune, l'Hotel des Monnaies n'a frappé que des pièces de cinq francs du type à "l'Hercule" au modèle de 1848 avec à l'avers en légende circulaire: **Liberté - Egalité - Fraternité** et au revers: **République Française**. En bas, la lettre A représente l'atelier de Paris, et, à gauche de cette lettre, une tête de trident est la marque de maître du citoyen Camélinat.

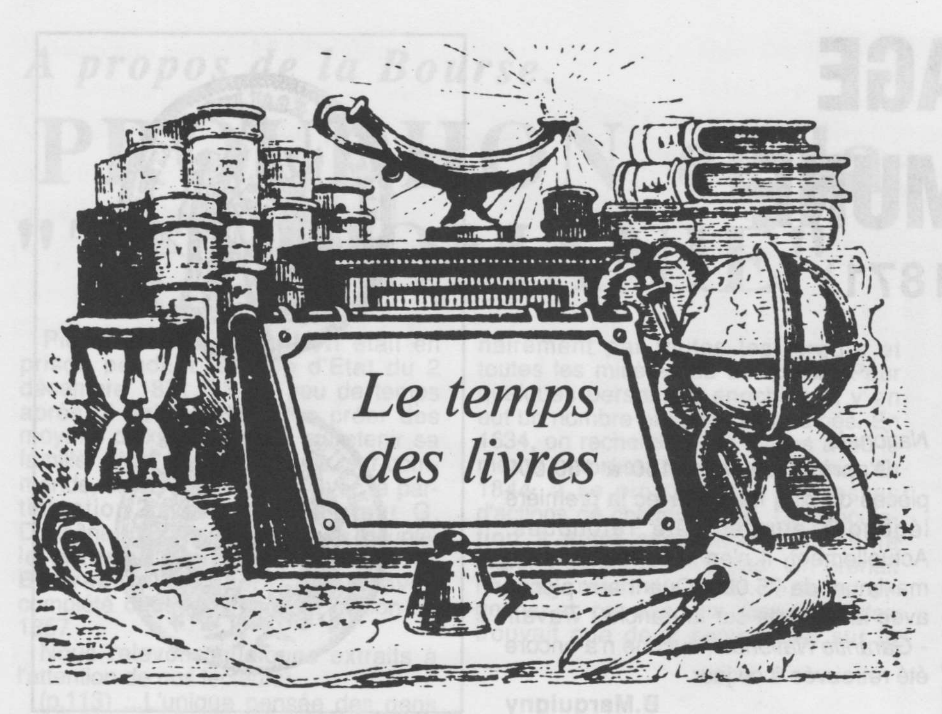
Ces pièces furent frappées du 15 avril au 23 mai 1871. Elles sont, en principe de deux types, différentes seulement par la légende frappée sur la tranche. D'après Camélinat, il aurait été frappé 470.000 pièces de monnaie avec la légende sur la tranche: *Dieu protège la France* et 10.000 pièces avec la légende: *Travail - Garantie Nationale*.

D'après Dewamin, 160 à 180.000 pièces de cinq francs (avec la première légende) auraient été refondues. Actuellement, il n'en subsisterait qu'un maximum de 75.000. Quant aux pièces avec la légende sur la tranche: *Travail - Garantie Nationale*, aucune n'a encore été retrouvée à ce jour.

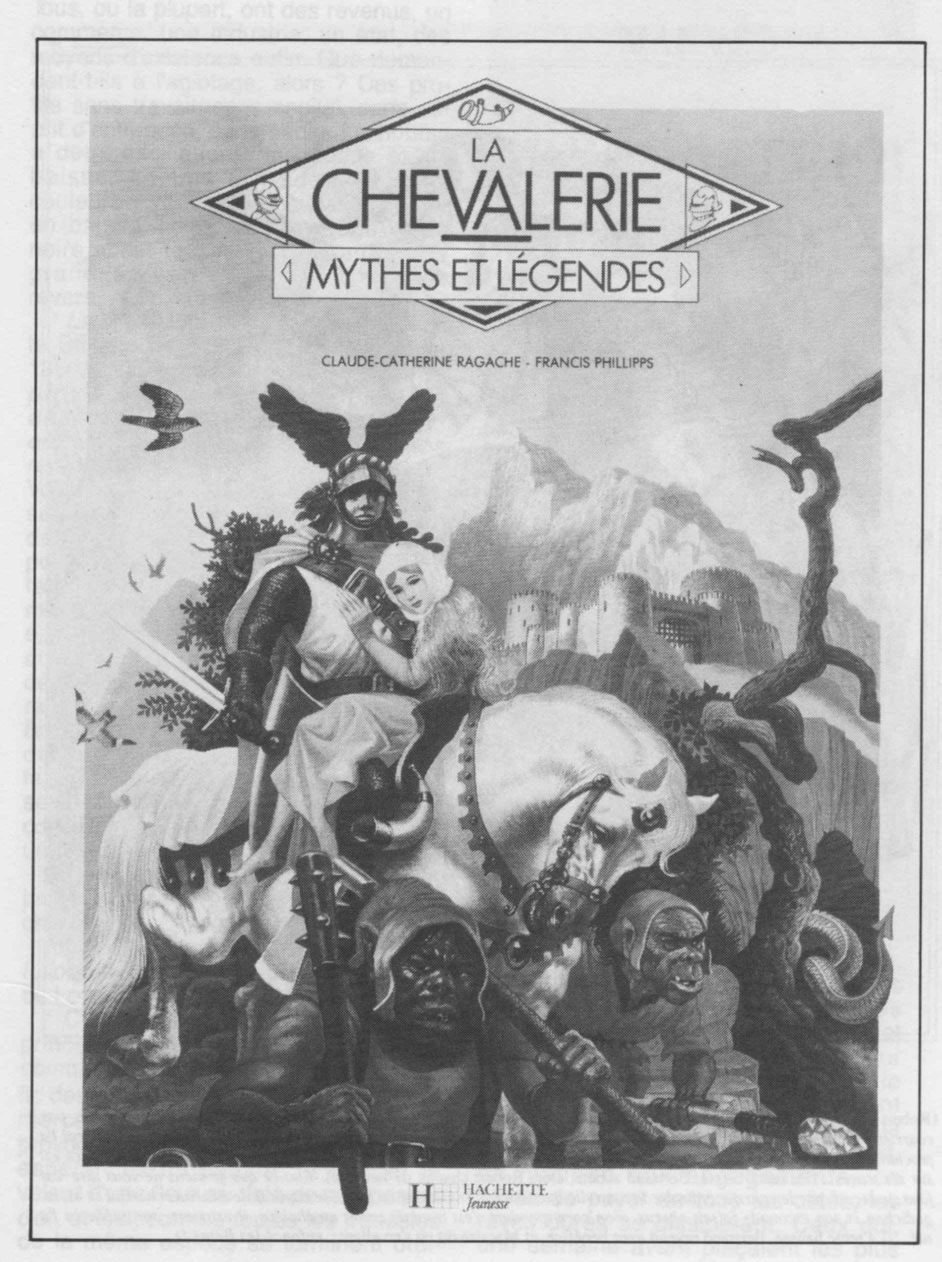
**B.Marquigny**




(Robert se répand dans les groupes en colportant des nouvelles qu'à la Bourse on trouve importantes)... *J'apprends par courrier extraordinaire que le roi d'Angleterre à la coqueluche... une conspiration vient d'éclater à Pexenas, un Caporal l'a proclamé la république et a entraîné toute son escouade... le choléra est à Paris, je l'ai vu comme je vous vois, la police est sur ses traces...* (La rente baisse, Bertrand achète, alors Robert change de langage). *Tout ce que je viens de vous dire est faux, je reçois, par le courrier ordinaire la nouvelle que le roi d'Angleterre va bien ; le caporal de Pexenas chantait la Mère godichon et son escouade faisait chorus, mon correspondant s'est trompé, quant au choléra, il est mort, son médecin l'a tué...* (La rente hausse, Bertrand revend avec bénéfice, et Macaire dit en s'en allant : *enfoncé les Bétas !*)




# NOUS AVONS RECU




**LA CHEVALERIE** par Claude RAGACHE illustré par Francis PHILIPPS.

**L'EGYPTE** par Alain QUESNEL illustré par J.-M. RUFFIEUX et J.J. et Y. CHAGNAUD

Notre ami Gilles Ragache dirige chez Hachette une nouvelle collection destinée à la jeunesse :"Mythes et Légendes". Cette collection fait suite à "L'Histoire vivante", publiée aux Editions du Seuil, dont Gilles Ragache était également le directeur.

Les deux premiers ouvrages de cette collection sont particulièrement remarquables par la qualité du texte et du dessin qui mettent en valeur le côté étrange et fantastique de leurs héros.

A remarquer le respect rigoureux de l'histoire et le souci pédagogique dont ont fait preuve les auteurs. D'autres titres sont annoncés : "Mythes et Légendes de l'Amazonie" par Mme Kuss pour le texte et Jero Naton pour les dessins ainsi qu'un album sur les loups dû aux auteurs qui ont réalisé le bel ouvrage sur la Chevalerie.

Format 225x285 - 48 pages 48 illustrations couleur - 59,50 F.

**L'AME EN FEU**, roman de Serge Montigny aux Editions du Seuil

Réédition du roman de l'auteur acquitain Serge Montigny. Livre chaleureux et sincère : la vie difficile et parfois tragique d'un jeune entre les deux guerres. 19x12 - 318 pages.

**Marie Mercier, Victor Hugo & l'infortuné Maurice Garreau** par Marcel Cerf.

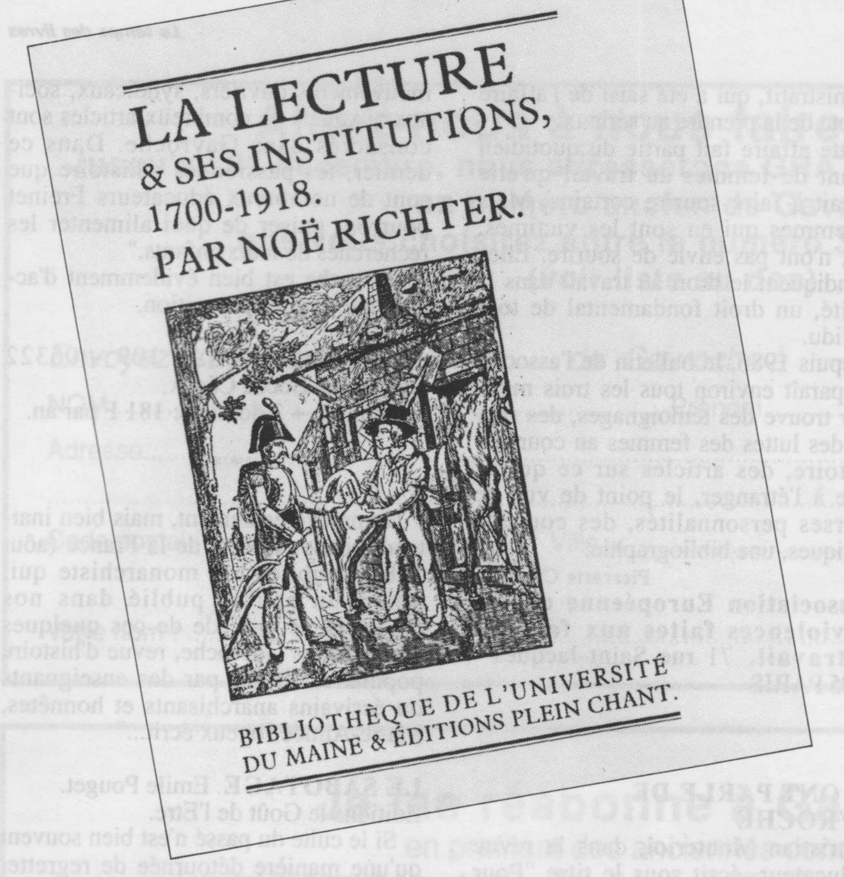
Le deuxième "*Cahiers des amis de la Commune*" nous conte l'histoire de Maurice Garreau, directeur de Mazas sous la Commune et de sa jeune compagne Marie Mercier qui, victime de la répression versaillaise, ira chercher protection auprès de Victor Hugo alors au Luxembourg. Marcel Cerf s'est efforcé de rétablir la vérité en ce qui concerne les liens qui unissaient le grand poëte et la jeune femme. Il retrace par ailleurs, avec une grande précision la vie de Maurice Garreau. Très intéressant.

Fascicule de 40 pages - 25 Francs

Editions Jean Braire, 46 rue des cinq-Diamants 75013 Paris

**LA LECTURE § SES INSTITUTIONS.** La lecture populaire 1700 - 1918 par Noë Richter.

Nous nous associons à l'élogieuse présentation dûe aux Editions Plein Chant. L'auteur, Noë Richter, directeur de la Bibliothèque de l'Université du Maine, couronne ainsi une série d'ouvrages consacrés à l'apprentissage de la




lecture, par où commence toute instruction.
1 vol 21x14 br. 302 p. 140 F.
Editions Plein Chant 16120 Bassac.

**Société d'Etudes Jaurésiennes**

Madeleine Rebérioux, sa Présidente, nous informe que cette association organise les 8 et 9 janvier 1988 un colloque international sur **Jaurès et les intellectuels**, avec le soutien de l'association "Le mouvement social", du Centre d'histoire des mouvements sociaux de l'Université de PARIS I, de "Romantisme" et de la "Revue de synthèse"

Il s'agit du troisième colloque organisé par la Société. Le premier, consacré à "*Jaurès et la nation*", s'est tenu en 1964 à l'Université de Toulouse. Le deuxième, en 1976, a traité de "*Jaurès et la classe ouvrière*". Les travaux de celui-ci se dérouleront le premier jour dans l'amphithéatre de la rue Malher et le second dans l'auditorium du musée d'Orsay.

L'objectif de ce colloque est non seulement d'aboutir à une image de Jaurès équilibrée, mais d'approfondir la connaissance de ces intellectuels dont le statut politique et social se modifie au tournant du siècle, à l'époque de l'affaire Dreyfus, et dont les rapports avec la question sociale et le socialisme se renouvellent alors. Jaurès semble être à cet égard un personnage emblèmatique, dont l'approche ne saurait être essentiellement biographique.

Trois thèmes seront traités: l'étude des milieux, des réseaux et des courants intellectuels.

Les conclusions de ce colloque seront tirées par le professeur Eric Hobsbaw.

**Communiqué**

Depuis 1983, le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants réalise l'inventaire des lieux de Mémoire du Second Conflit Mondial.

Dans le paysage français, ces lieux de Mémoire s'individualisent par une stèle, une plaque, un monument ou un mémorial. Ils sont ainsi plus de 10 000 à rappeler aux passants une page de notre histoire.

Cette réalisation a été confiée aux Commissions Départementales de l'Information Historique pour la Paix.

Dans 66 départements les inventaires sont achevés. Ils permettent de mieux connaître et de mieux protéger ce patrimoine. Ils permettent également de mieux faire découvrir ces lieux de notre histoire contemporaine.

Dans chaque département, un dépliant "Sur les Chemins du Souvenir" est, en effet, publié. Il présente de manière synthétique les grandes lignes de l'histoire du département pendant la Seconde Guerre Mondiale ainsi que la carte et les photographies des principaux lieux de Memoire.

En trois ans, 38 dépliants ont été réalisés.

Imprimé en 10 000 exemplaires, chaque dépliant est diffusé gratuitement dans le département concerné aux établissements scolaires et plus largement au grand public - 400 000 exemplaires à ce jour .

Parallèlement à ces dépliants, le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants a entrepris de réaliser et de diffuser de véritables guides des lieux de Mémoire de Second Conflit Mondial

Que cette initiative fasse prendre conscience, à ceux qui l'ignorent encore, que la guerre est la plus grande des calamités.

Pour tous renseignements :
Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants
37 rue de Bellechasse
75700 Paris

## *Revues*

N°01 de **Politis** *le citoyen*, nouvel hebdomadaire dirigé par Bernard Langlois et comportant des signatures notoires parmi de nombreux collaborateurs.

Dans sa présentation, Bernard Langlois annonce la couleur: "L'équipe de *Politis le Citoyen* est de gauche, figurez-vous. Pour elle, le socialisme n'est pas une idée morte, une vieillerie poussiéreuse vouée aux poubelles de l'Histoire. Comme beaucoup de citoyens de ce pays, elle s'inquiète du débat démocratique, de l'acceptation quasi générale d'inégalités sociales croissantes, de l'indifférence manifeste aux problèmes du monde, et singulièrement des peuples de l'hémisphère Sud, de la montée en puissance d'une extrême droite raciste avec les complicités croisées d'une droite affairiste et d'une

COLLECTION « CHEMINS DU SOUVENIR »

*Les lieux de Mémoire*
*de la Seconde guerre mondiale*

# NIÈVRE



*Dun-les-Places : A la suite des embuscades tendues par le Maquis les 24 et 25 juin 1944, une colonne allemande engage des actions de représailles. Planchez et Montsauche sont ainsi incendiés. Le 26 juin, Dun-les-Places est pillé et brûlé. Les 27 hommes du village sont fusillés.*

Secrétariat d'Etat aux Anciens combattants
Commission départementale de l'Information historique pour la Paix

gauche trop souvent laxiste ou honteuse..."

L'ensemble est d'un ton que l'on approuve; il gagnerait peut-être à une certaine simplification de la mise en page.

Politis, 5 boulevard Voltaire 75011 Paris

N°01 également pour *Vivant*, quotidien qui se réclame de la"mouvance alternative" et est animé par une coopérative.

**Vivant**, 8 rue du bois d'Avron 93960 Neuilly Plaisance

**UNION PACIFISTE**
N° 235 octobre 1987 - 14 F

A propos d'une remise de médaille attribuée à une mère de famille de dix enfants, Louis Dorlet rappelle sous le titre "Au joyeux temps du Ballila" la création des écoles d'enfants de troupe sous le régime fasciste où l'on prépare "L'assassinat différé des jeunes générations". Un article sévère mais réaliste. Dans sa série Rétrovision, Emile Véran évoque "La tournée Barthou et les alliances en 1934".

CETTE VIOLENCE DONT NOUS NE VOULONS PLUS.

En mai 1986, l'Association contre les violences faites aux femmes au travail faisait paraître son premier bulletin.

A l'origine de la fondation de cette association, l'affaire Joëlle Causin. Secrétaire au Ministère des finances, celle-ci a été harcelée, puis agressée à l'intérieur même du Ministère par son supérieur hiérarchique. Au harcèlement, aux menaces, feront suite les brimades et finalement une mutation d'office avec perte de salaire, sans que la hiérarchie du Ministère, ni le tribunal administratif, qui a été saisi de l'affaire accepte de la prendre au sérieux.

Cette affaire fait partie du quotidien de tant de femmes au travail qu'elle tendrait à faire sourire certains. Mais les femmes qui en sont les victimes, elles, n'ont pas envie de sourire. Elles revendiquent le droit au travail dans la dignité, un droit fondamental de tout individu.

Depuis 1986, le bulletin de l'association paraît environ tous les trois mois. On y trouve des témoignages, des rappels des luttes des femmes au cours de l'histoire, des articles sur ce qui se passe à l'étranger, le point de vue de diverses personnalités, des conseils juridiques, une bibliographie.

Pierrette Coudray

**Association Européenne contre les violences faites aux femmes au travail.** 71 rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

**ILS ONT PARLE DE GAVROCHE**

Christian Montcriol, dans la revue L'Educateur, écrit sous le titre "Pour ceux qui aiment l'histoire": "Etant lecteur des revues Gavroche et L'Educateur, il me semble, sauf erreur de ma part, que celles-ci se sont ignorées jusqu'à présent. Or, chaque lecteur est un lecteur potentiel de l'autre.

L'Educateur, revue de l'Institut coopératif de l'Ecole moderne pédagogie Freinet, remet souvent en question, dans ses colonnes, la pédagogie de l'histoire tant sur les contenus que sur la forme. N'oublions pas que ce mouvement a su se doter d'une coopérative d'éducation (C.E.L. puis P.E.M.F. maintenant) dont la gestation, la naissance, la vie, la mort (pour la mort) et la renaissance (P.E.M.F.) ne sont pas sans rappeler les aléas des mouvements ouvriers, syndicaux, sociaux auxquels de nombreux articles sont consacrés dans Gavroche. Dans ce dernier, les passionnés d'histoire que sont de nombreux éducateurs Freinet pourront puiser de quoi alimenter les recherches de leurs enfants."

Gavroche est bien évidemment d'accord avec cette proposition.

L'Educateur - B.P. 109 - 06322 Cannes La Bocca Cédex.
Le numéro + 3 dossiers: 181 F par an.

* * *

Hommage également, mais bien inattendu, dans Aspects de la France (août 1987), publication monarchiste qui, citant un article publié dans nos colonnes, le précède de ces quelques mots: "Dans Gavroche, revue d'histoire populaire, dirigée par des enseignants ou écrivains anarchisants et honnêtes, Marie-Aimée Joyeux écrit..."

**LE SABOTAGE**. Emile Pouget. Editions le Goût de l'Etre.

Si le culte du passé n'est bien souvent qu'une manière détournée de regretter l'absence de perspectives présentes ; il n'en reste pas moins que la connaissance des expériences du passé est indispensable aux luttes d'aujourd'hui. A la régression passéiste ne correspond bien souvent que l'illusion du nouveau, faute d'avoir su établir un lien vivant, charnel et problématique avec la tradition révolutionnaire.

C'est dans cet esprit que l'on doit aborder la réédition de la célèbre brochure d'Emile Pouget sur le sabotage, parue initialement dans la "Bibliothèque du mouvement prolétarien" des Editions Marcel Rivière, dans les années 1910, aux côtés de textes de Paul Delesalle, Victor Griffuelhes, Hubert Lagardelle et Georges Sorel.

Dès le début de son étude, Emile Pouget rappelle que la pratique du sabotage n'est pas une invention récente mais est aussi ancienne que l'exploitation humaine. En effet "dès qu'un homme a eu la criminelle ingéniosité de tirer profit du travail de son semblable, de ce jour l'exploité a d'instinct cherché à donner moins que ce qu'exigeait son patron". Cette situation est amplifiée dans le système capitaliste par la reconnaissance du travail comme une simple marchandise, entraînant une opposition irréductible entre le capital et le travail. Pour masquer le tranchant de cette



**Dans notre prochain numéro :**
**Il y a cent ans**
**- le scandale des décorations**
**- l'élection du Président de la République**

# Aidez-nous à nous faire connaître

**Jusqu'au 31 décembre, nous adresserons GRATUITEMENT, de votre part, un numéro ancien de Gavroche que vous choisirez entre le numéro 3 et le numéro 30 (voir liste au dos)**

*Envoyez gratuitement le numéro ..... de Gavroche à*

NOM ........................................ Prénom ........................................

Adresse........................................................................................

........................................................................................................

Code postal ........................................ Ville........................................

Votre nom : ........................................................................................

# Je me réabonne à Gavroche

en profitant des anciennes conditions

Un an (5 numéros : 130F - Soutien : 150F - Etranger : 170F par avion)

(rayer la mention inutile)

NOM ........................................ Prénom ........................................

Adresse........................................................................................

Code postal ........................................ Ville........................................

Adresser bulletin et titre de paiement à : Editions Floréal, BP 872 - 27000 Evreux cedex CCP 13 895.29 N PARIS

# Abonnement de parrainage

En tant qu'ancien abonné à la revue Gavroche

Nom ........................................ à ........................................

**je parraine**

NOM ........................................ Prénom ........................................

Adresse........................................................................................

........................................................................................................

Code postal ........................................ Ville........................................

pour un abonnement à votre revue pour l'année 1988

au prix spécial de 130F au lieu de 150F.

**Pensez à compléter votre collection en commandant, franco de port, les années encore disponibles.**




# Liste des articles

## parus dans Gavroche



**Les numéros disponibles peuvent être adressés franco aux conditions suivantes : 1 à 22 : 20 F. Numéros doubles 40 F — à partir du 23 : 25 F numéros doubles : 50 F — Commande et règlement à adresser à Editions Floréal BP 872 27008 Evreux.**

opposition, patronat et bourgeoisie invoquent les leçons d'une morale universelle dont les principes sont diffusés dans tous les lieux dominants de socialisation (famille, école, armée, entreprises, etc.).

A cette morale de la résignation et de l'esclavage Pouget opose la morale des producteurs qui s'élabore dans le combat permanent entre le capital et le travail : et dont le but final est la régénération des rapports sociaux grâce à l'abolition de la domination et de l'exploitation. La critique que fait Pouget des positions de Jaurès est particulièrement éclairante de ce qui différencie le parlementaire et réformiste du socialisme ouvrier et révolutionnaire. Pour l'orateur socialiste, le sabotage répugne à l'ouvrier car il humilie sa valeur technique et professionnelle. Selon Pouget, Jaurès se borne "à des affirmations d'ordre sentimental, inspirées de la morale des exploiteurs". Jaurès aboutit ainsi à une négation de la lutte de classe car il ignore la permanence de la guerre sociale que se livrent le capital et le travail.

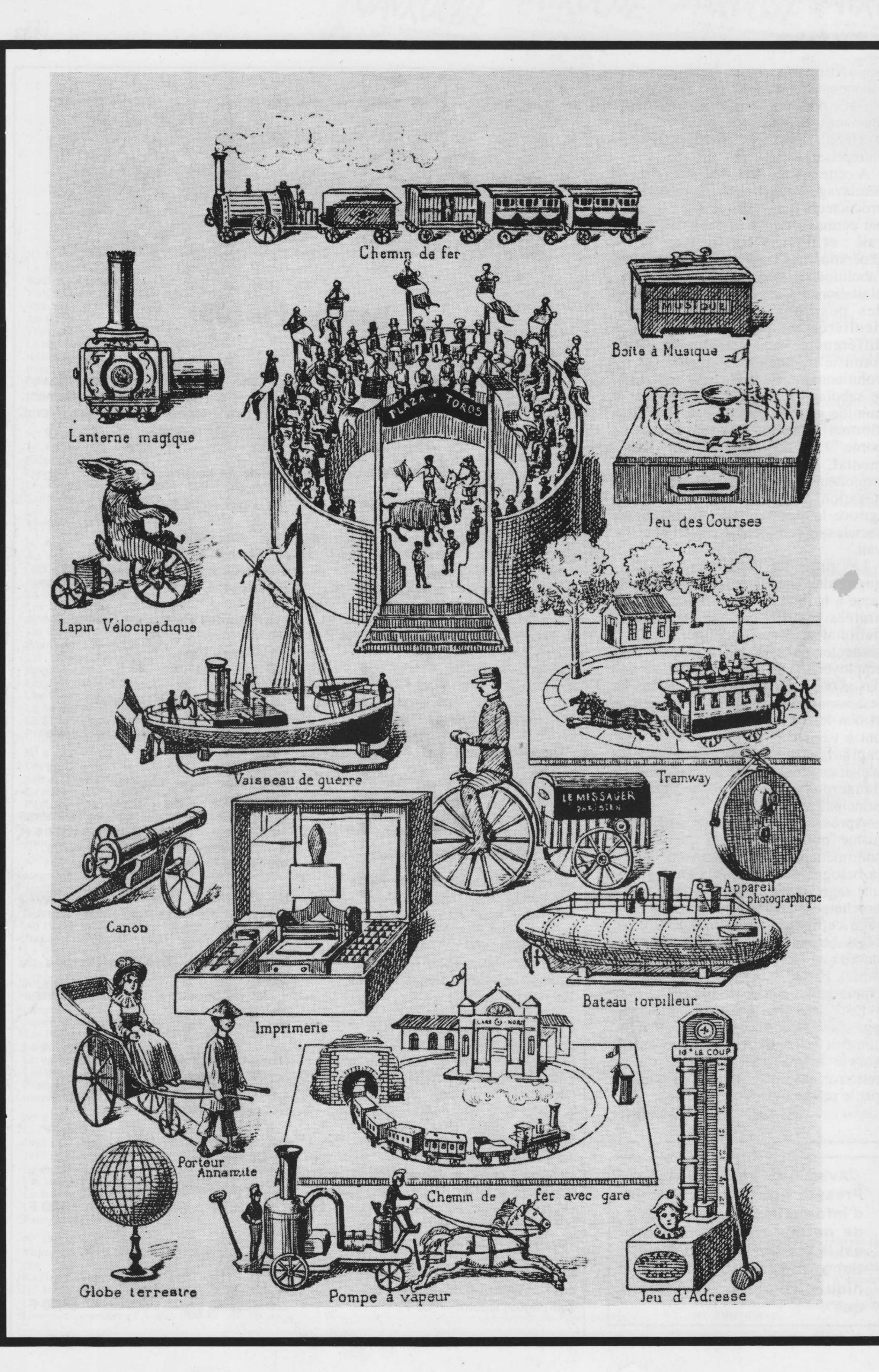
Les procédés du sabotage dans la guerre des classes apparentent sa pratique à la lutte de la guérilla contre les armées régulières dans les guerres nationales. Mais un impératif est à respecter dans les différents moyens employés. Sa mise en pratique ne doit pas avoir une répercussion néfaste sur le consommateur mais frapper le patron et non le consommateur. Seulement ils ont à vaincre le parti-pris de la presse capitaliste qui dénature leur thèse à plaisir en présentant le sabotage comme dangereux pour les consommateurs principalement".

Après avoir évoqué l'obstructionnisme "qui consiste à appliquer avec un soin méticuleux les règlements, à faire la besogne dont chacun a charge avec une sage lenteur et un soin exagéré" la brochure se conclut en opposant sabotage capitaliste et sabotage ouvrier. "Des blessures que fait le sabotage ouvrier ne gicle que l'or ; de celles produites par le sabotage capitaliste, au contraire, le sang coule à flots".

De Tchernobyl à Bhopal en passant par Seveso qui osera aujourd'hui soutenir le contraire, alors que c'est la survie même de l'humanité qui se retrouve désormais remise en question par le productivisme capitaliste.

**Charles Jacquier**

**Avec nos amis de Scoop Presse, nous avons décidé d'informatiser la réalisation de notre revue. Ce numéro est le premier réalisé (en partie) avec ces nouvelles techniques "d'édition électronique".**


Chemin de fer
Boite à Musique
MUSIQUE
Lanterne magique
PLAZA DE TOROS
Jeu des Courses
Lapin Vélocipédique
Tramway
Vaisseau de guerre
LE MESSAGER
PARISIEN
Appareil photographique
Canon
Bateau torpilleur
Imprimerie
GARE DU NORD
10c LE COUP
Porteur Annamite
Chemin de fer avec gare
Globe terrestre
Pompe à vapeur
Jeu d'Adresse